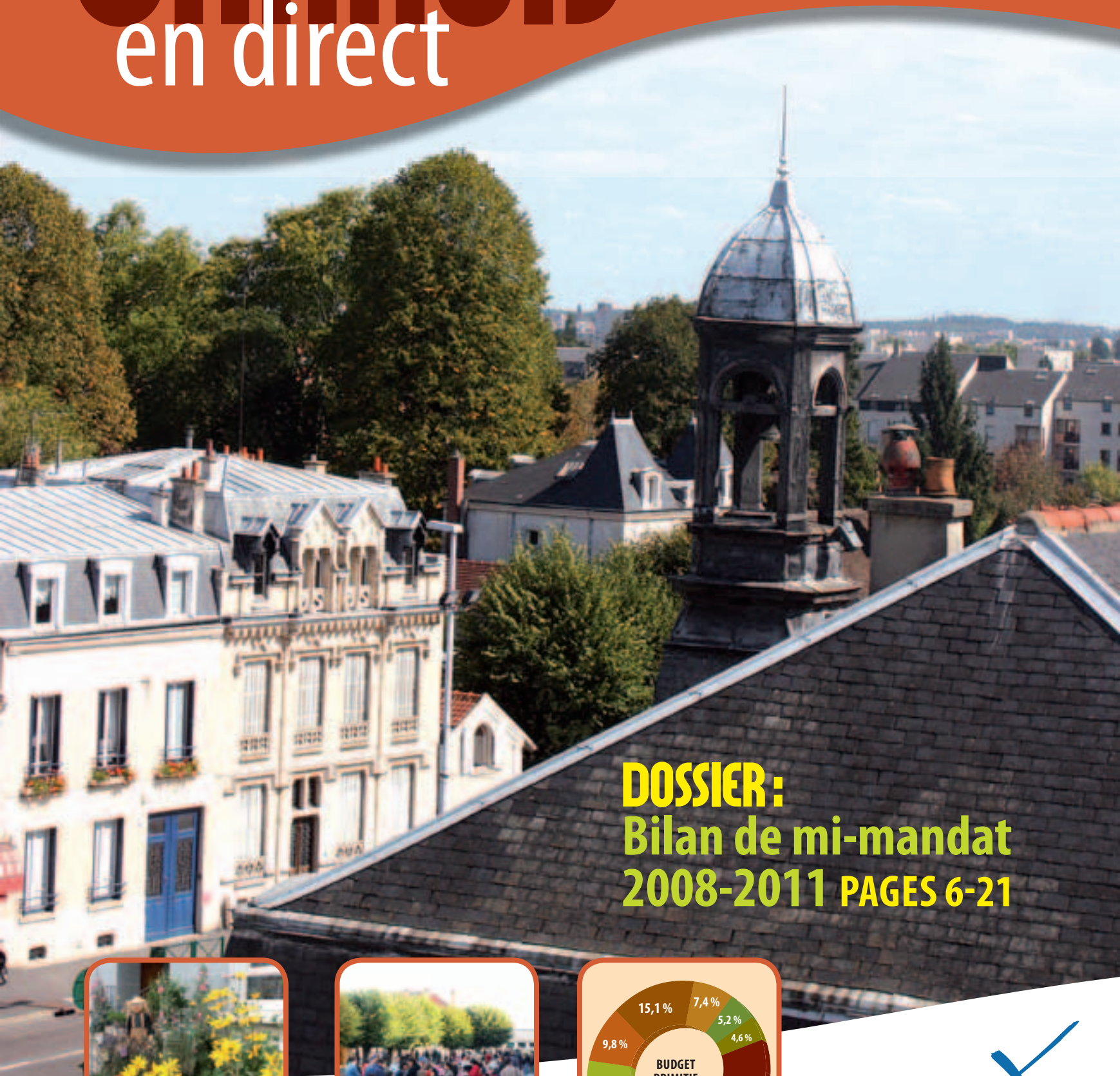


L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

SANNOIS

en direct

N° 172 • OCTOBRE 2011



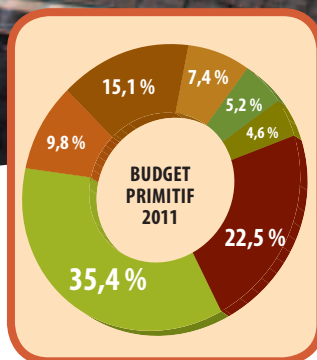
DOSSIER:
Bilan de mi-mandat
2008-2011 PAGES 6-21



**LES LAURÉATS VILLE
FLEURIE PAGE 4**



**LA RENTRÉE SCOLAIRE
PAGE 5**



**GROS PLAN SPÉCIAL
FINANCES PAGES 22-23**

SANNOIS
www.ville-sannois.fr



VENDREDI 26 AOÛT

67^e ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE SANNOIS

Un hommage a été rendu avec dépôt de gerbes à la stèle des FFI en présence des élus et des associations d'anciens combattants.



LUNDI 29 AOÛT

LES 100 ANS DE MADAME GOURDON

Germaine Gourdon, née le 29 août 1911 à Angers, a fêté ses 100 ans à son domicile sannoisien, entourée de sa fille et de sa petite-fille. Elle a été félicitée par M. Le Maire et des élus qui lui ont remis des fleurs et un cadeau.



SAMEDI 3 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS AU CENTRE CYRANO

Pour la première fois, un village culturel était installé à l'extérieur avec possibilité de restauration sur place.



DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

FÊTE À L'ANCIENNE

Malgré un temps mitigé, ce rendez-vous traditionnel de la rentrée a remporté un vif succès.



SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Pour une découverte des lieux culturels et patrimoniaux de la ville.



VENDREDI 9 SEPTEMBRE

REPAS DE QUARTIER RUE DU CÈDRE

Un moment convivial partagé par les habitants du quartier Centre-Ville / Bel Air.



DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

JOURNÉE DES CIRCULATIONS DOUCES

Les Sannoisiens ont joué le jeu en participant nombreux aux parcours pédestres, à rollers ou à vélos et aux animations.

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2 121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code général des collectivités territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

UNION POUR SANNOIS

Dans une collectivité locale, à mi-mandat, un état des lieux des projets réalisés permet de vérifier la concordance de l'action effectuée avec le contenu du programme de mandature et d'actualiser le plan d'action des réalisations à effectuer. L'exercice permet d'évaluer la conjonction entre l'exécution des éléments du programme électoral et les attentes de la population. Dans ce « Sannois en direct », une synthèse vous est présentée par la majorité municipale. Force est de constater que cette première partie du mandat, a été marquée par l'attention toute particulière que la population a porté aux événements et débats en cours sur la ville. Les illustrations sont nombreuses à savoir la participation constructive aux différentes commissions, aux conseils de ville, aux réunions des conseils de quartiers tout comme l'apport très intéressant dont elle fait part lors des différentes visites de quartiers du Maire et de son équipe municipale. Un intérêt qui démontre son attachement à l'amélioration constante de son cadre de vie, principale préoccupation du Maire et de la majorité municipale. La seconde partie de la mandature sera aussi riche de projets (continuation de la restructuration du centre-ville, intercommunalité...), le même enthousiasme des habitants nous permettra d'avancer de manière efficace sur l'ensemble des projets à réaliser.

Dominique GAUBERT
1^{er} Maire-Adjoint
Délégation Générale
Intercommunalité

AGIR POUR LES SANNOISIENS

En réponse aux questions que nous posent les Sannoisiens, nous consacrons cette tribune aux modalités pratiques des « primaires » relayées par les médias. Dans un souci de démocratie innovante en France, le Parti socialiste a décidé d'ouvrir le choix de son, sa candidat(e) à l'élection présidentielle de 2012 à l'ensemble des citoyens et non pas seulement à ses militants. Les 9 et 16 octobre prochains à Sannois - comme partout en France - un bureau de vote sera ouvert de 9 h à 19 h. Ce scrutin organisé par les militants et sympathisants socialistes de notre ville, **sous le contrôle légal de la CNIL**, est ouvert à toute personne inscrite sur la liste électorale de la commune. Il lui suffira d'attester de son adhésion aux valeurs qui sont à l'initiative de cette démarche et de s'acquitter d'1 € pour participation aux frais. Sitôt le dépouillement effectué dans les conditions de contrôle identiques aux votes républicains que vous connaissez, les listes électorales - contrairement aux médisances répandues - seront détruites **sous contrôle d'huissier** pour éviter toute utilisation ultérieure. Celles et ceux d'entre vous qui voudront s'impliquer par la suite pourront aussi nous y rencontrer. **Les Primaires socialistes :**

- les 9 et 16 octobre de 9 h à 19 h
- ouvertes à tout électeur inscrit sur la liste électorale
- l'anonymat de chaque participant au scrutin est garanti dès le dépouillement

Plus de détails et lieu(x) de vote : www.ps95.fr et www.lesprimairescitoyennes.fr/ou-fois-je-voter

Le Groupe Socialiste

UNION A GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR TOUS

Rentrée 2011 : Mobilisés contre la casse de l'école !
La rentrée scolaire a été le moment de faire le point sur la situation de l'éducation nationale. Entre les fermetures de classes, les postes supprimés, la formation inadaptée des enseignants stagiaires, la baisse des moyens, nous voyons l'école de la République fragilisée chaque année. Les suppressions de postes et fermetures de classe ont comme conséquence l'augmentation du nombre d'élève par classe. Si le Président de la République annonce le « gel » des suppressions de poste en école primaire pour 2012, on compte 16 000 suppressions de postes au plan national pour cette rentrée 2011 et 1500 fermetures de classes. En limitant l'accès à la maternelle dès 2 ans, le ministre de l'éducation minimise l'importance de la scolarisation des jeunes enfants. Les moyens consacrés aux zones d'éducation prioritaire, les postes d'assistants dans les écoles maternelles, les auxiliaires de vie scolaires, sont supprimés. Les collectivités locales sont impliquées dans le bon fonctionnement du système scolaire. Elles doivent agir pour que l'État assume ses missions, afin d'assurer une égalité pédagogique. Dans un contexte de réforme territoriale et de baisse de leurs financements, le désengagement de l'état en direction des collectivités locales contribue à renforcer les inégalités. Le caractère national du service public de l'éducation doit être réaffirmé. Les élus communistes et républicains restent mobilisés pour la défense de l'école.

Josiane JEANTILS
Conseillère Municipale, Groupe Communiste

LE MAIRE TRAVAILLE POUR VOUS

Yanick Paternotte, Maire de Sannois et Député du Val d'Oise, travaille chaque jour à l'avancée des projets sur Sannois.

Vendredi 2 septembre

Retournée des enseignants : accueil de la communauté éducative et buffet à la cuisine centrale.

Samedi 3 septembre

Forum des Associations au Centre Cyrano.

Dimanche 4 septembre

Présence avec les élus au marché.

Mercredi 7 septembre

Réunion avec M. Grandclerc de la SAIMV (Société Anonyme Immobilière du Moulin Vert) pour la restructuration de la résidence du Moulin Vert.

Vendredi 9 septembre

Permanence du député à Gonesse.

Samedi 10 septembre

Vernissage de l'exposition au Musée Utrillo-Valadon.

Dimanche 11 septembre

Fête à l'Ancienne.

Lundi 12 septembre

Cérémonie des Naturalisés à l'Hôtel de Ville.

Jeudi 15 septembre

Débat sur la fracture Numérique et Internet au Salon des Collectivités Locales à la Fête de l'Humanité.

Vendredi 16 septembre

Permanence du député à Gonesse.

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

Journées du Patrimoine.

Dimanche 18 septembre

Journée des Circulations Douces.

Lundi 19 septembre

Réunion Publique au Centre Cyrano.

Jeudi 22 septembre

Réunion avec l'Inspection Académique.

Samedi 24 septembre

Vendanges Festives.

Mardi 27 septembre

Reprise à l'Assemblée Nationale. Réunion à Ermont avec les Maires de la Vallée de Montmorency et du Parisis.

Mercredi 28 septembre

Présence à l'Assemblée Nationale.

Jeudi 29 septembre

Assemblée Générale du Comité de la Société des membres de la Légion d'Honneur.



En mars 2008, vous m'avez accordé votre confiance pour gérer notre ville, à la tête d'une nouvelle majorité municipale. Notre ambition aujourd'hui est d'assurer à Sannois un projet de développement équilibré. Il est de mon devoir, avec toute mon équipe municipale, de vous en rendre compte.

C'est pourquoi, ce numéro du magazine « Sannois en Direct » fait un point d'étape sur nos engagements présentés en 2008.

Notre programme d'action 2008-2014 est ambitieux socialement et raisonnable fiscalement, grâce à l'engagement de l'équipe municipale, à la compétence du personnel communal et des partenaires publics et privés.

Ce programme avance !

Sannois avance !

Aujourd'hui, ce bilan vous permet de juger notre action de manière concrète et laisse augurer de nos actions futures.

« Un travail quotidien de chacun, une ambition pour tous ».

Yanick Paternotte
Maire de Sannois,
Député du Val d'Oise,
Président de l'Union des Maires

SOMMAIRE

2 Retour en images
Tribune

4-5 Ma ville

En direct des quartiers
Lauréats du concours communal
« Villes et villages fleuris »
Accueil des enseignants
Inscription aux accueils de loisirs
Forum des Jobs d'hiver
Animations seniors

6-21 BILAN MI-MANDAT
2008-2011

Présentation des réalisations de la Municipalité dans chaque domaine

22-23 GROS PLAN
Spécial Finances

24 Bloc notes

UN NUMÉRO
VERT POUR SANNNOIS
en direct

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois en direct, ou vous le recevez vous-même de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants.

0800 07 12 50

De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : sannois@champar.com

Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au **01 39 98 20 04** ou adresser un courriel à presse@sannois.fr

TRAVAUX DANS LES QUARTIERS SUIVIS PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE

Quartier Centre-Ville / Bel Air

- Suite des travaux de réaménagement de l'allée de Corneilles (1^{re} tranche entre la rue du Cèdre et la rue de la Sablière) avec requalification complète de la chaussée et des trottoirs, enfouissement des réseaux, sécurisation pour les piétons et élargissements ponctuels. Durée prévisionnelle : 6 à 7 mois.
- Plaine de jeux de l'église : rénovation partielle des abords des aires de jeux.
- École Carnot : Démarrage effectif du chantier de construction du nouveau bâtiment, mi-octobre.
- Rue Jean Mermoz : déplacement du réseau d'assainissement.



Quartier du Moulin

- Mise en place d'une structure métallique sur le plateau multisports junior Daudet pour jeunes enfants ; travaux paysagers.
- Travaux d'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage (de juillet à décembre) : plate-forme, bâtiments d'accueil et sanitaires.

Quartier Voltaire

- Mise en place de la structure métallique du terrain multisports au Stade Delaune.

À travers la ville

- Élagage des arbres d'alignement le long des axes principaux.

BIENVENUE À...

Comptoir Carter et Dukes

Produits biologiques et canadiens
11, place du général Leclerc (passage du Monoprix)
Tél. : 01 34 10 97 43.

RÉUNION PUBLIQUE

Lundi 19 septembre

Plus de 300 personnes étaient présentes au Centre Cyrano pour une présentation des grands projets de la ville et la création d'une commission extra-municipale pour la rénovation du centre-ville.



DANS LES QUARTIERS

Si vous avez des idées pour votre quartier ou envie de vous y investir, n'hésitez pas à participer à ces réunions ouvertes à tous.

→ **Quartier Loges / Gambetta**

Mardi 4 octobre - 20h45 - self école Gambetta.

→ **Quartier Les Carreaux / Gaston Ramon**

Mercredi 5 octobre - 20h30 - école Gaston Ramon.

→ **Quartier Centre-Ville / Bel Air**

Jeudi 6 octobre - 20h30 - Hôtel de Ville.

→ **Quartier Voltaire**

Vendredi 7 octobre - 20h45 - Hôtel de Ville.

→ **Quartier du Moulin**

Mardi 11 octobre - 20h30 - École Émile Roux.

→ **Quartier Pasteur**

Jeudi 13 octobre - 20h30 - self école Pasteur.

→ **Quartiers Gare**

Pas de réunion en octobre.

Service des Conseils de quartiers :

Monique Jarret : 01 39 98 20 25



Concours communal « Villes et Villages Fleuris »

LES LAURÉATS RÉCOMPENSÉS

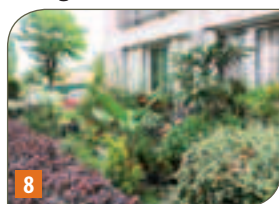
Lors de la Fête à l'Ancienne, le 11 septembre dernier, les lauréats du concours communal « Villes et Villages Fleuris » ont été récompensés. Félicitations à tous les lauréats !



Catégorie « Maison avec jardin » :

Hors concours : Yolande LEGAC (1)
1^{er} : Roland ROUSSEL (2)
2^e : Daniel VAUDATIN (3)
3^e : Jacqueline CONEGAN (4)
3^e prix ex aequo : Jacques DUCOM (5)

Catégorie « Fenêtre et mur » :



Hors concours : Catherine BERTHIER (6)
1^{er} : Patricia MAHIEUX (7)
2^e : M. MGHAIETH (8)
3^e : Lise MALLET (9)

Pour les catégories « Immeuble collectif », « Lotissement » et « Établissement public », aucun classement n'a été établi car le nombre de participants n'était pas suffisant. En effet, rappelons qu'un classement est établi à partir de cinq participants minimum. La nouvelle catégorie



« Potager » fait exception. Bien que celle-ci n'ait compté que trois inscrits, un lauréat est récompensé afin d'encourager les jardiniers à participer. Ceux qui ont été 1^{er} lors des concours précédents, sont hors concours pour une période de deux ans mais se voient attribuer, cette année, un prix équivalent à une 1^{re} place. ■

Catégorie « Balcon ou terrasse » :



Hors concours : Odette SANTIAGO (10)

Catégorie « Potager » :

1^{er} : Daniel VAUTIER (11)



ACCUEIL DES ENSEIGNANTS

Vendredi 2 septembre, en présence de Madame Gallois, Inspectrice de l'Éducation Nationale, les directeurs, les enseignants et la communauté éducative ont été accueillis par Yanick Paternotte, Député et Maire de Sannois, MM. et Mmes les élus, et les services de la ville.



La rentrée 2011 est marquée par une augmentation de 5,7 % d'enfants dans les écoles maternelles et élémentaires avec un chiffre global de 2820 enfants. Deux classes ont été ouvertes : une à l'école maternelle Belle Étoile et une à l'école Pasteur 1.

Monsieur le Maire a présenté la politique éducative de la Ville rappelant que pour 2011, le budget annuel de la Ville consacré à l'éducation est de 10 millions d'euros (9 millions d'euros en 2010). La Ville finance en effet, la fourniture de mobiliers, les locaux, les fournitures scolaires, les subventions aux coopératives, le matériel informatique, le matériel de reprographie, le nettoyage des locaux, la restauration (270 000 repas par an soit 1 600 repas par jour), les accueils périscolaires (700 par jour), la mise à disposition de cars et les petits travaux d'entretien.

Yanick Paternotte a rappelé les recommandations du Ministre de l'Éducation Nationale, Luc Chatel, au sujet du retour de

la morale à l'école : les professeurs devraient consacrer quelques minutes par jour à un petit débat philosophique à propos des règles de conduite à tenir et des valeurs à appliquer. Monsieur le Maire a également souligné que **la rentrée scolaire était marquée par plusieurs travaux dans les écoles**. Des travaux à l'école maternelle Carnot sont actuellement en cours. Ils consistent en l'agrandissement de l'école avec la démolition du préfabriqué situé dans la cour, la construction d'un nouveau bâtiment relié à l'école et le réaménagement des locaux pour une meilleure fonctionnalité.

Ainsi, deux classes de petite section de maternelle sont désormais situées dans l'ancienne crèche Jules Ferry qui a été réaménagée pour cette circonstance. Les deux autres classes de moyenne et grande section de maternelle sont installées dans l'école de l'Orangerie.

Le groupe scolaire Gaston Ramon a été isolé par l'extérieur avec un habillage en bardage bois et résine. Enfin, **l'institution Notre-Dame** a, quant à elle, déjà changé de visage ! Les travaux de démolition du bâtiment situé en façade sur le boulevard Charles de Gaulle ont démarré courant août, pour laisser place à un nouveau bâtiment dont la construction devrait durer plusieurs mois.

Le thème de l'année 2010-2011 « Arbres et forêt » se poursuivra en 2011-2012 au travers de différentes animations.

La Ville de Sannois veille donc à ce que les enfants aient tous les mêmes chances de réussite et qu'ils puissent s'éveiller afin de devenir des citoyens éclairés. ■

Vacances de la Toussaint

ACTIVITÉS POUR TOUS DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS



Du lundi 24 octobre au lundi 31 octobre inclus*, les jeunes Sannoisiens pourront se retrouver, à nouveau, pour partager toutes sortes d'activités dans les accueils de loisirs :

- Les Coccinelles (3 ans ou 2 ans ½ si scolarisé - 6 ans)
- Les Aubines (6-13 ans)
- L'Espace Prat (6-12 ans)
- La Maison du Quartier Pasteur (11-15 ans)
- Le Petit Beaubourg (13-17 ans)

Programme des animations disponible en Mairie.

***Attention ! Les écoles publiques élémentaires et maternelles de la Ville de Sannois seront ouvertes le mercredi 2 novembre afin de récupérer le vendredi 18 mai 2012 (pont de l'Ascension). En conséquence, le mercredi 2 novembre, les accueils de loisirs seront fermés. ■**

Inscriptions du lundi 3 au samedi 15 octobre inclus auprès du Service Jeunesse :

1^{er} étage de l'Hôtel de Ville

Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h.

Ouvert le samedi 15 octobre de 8 h 30 à 12 h - 01 39 98 20 70.

FORUM DES JOBS D'HIVER

Le service Emploi organise un Forum des Jobs d'hiver, mercredi 26 octobre de 14 h à 17 h 30, à l'école Henri Dunant, avec la participation de la Mission Locale, du Pôle Emploi et de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi).

De nombreuses entreprises seront présentes : Mc Donald's, Tabla Pizza, Hippopotamus, Ikea, Work Temporaire, la grande récré, Adia, Family Sphère.

Plus de 60 postes seront à pourvoir. Munissez-vous de vos CV !

Pour tout renseignement Service Emploi : 01 39 98 20 44.

ANIMATIONS SENIORS

SERVICE ANIMATION DES SENIORS DE LA VILLE

Mardi 11 octobre : 14 h 30 à 16 h 30 : Conférence-débat « Comment rester jeune et en forme après 60 ans » à l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal.

Renseignements et inscriptions :

C.A.S. 26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00.

Du lundi 17 au vendredi 21 octobre :

Semaine Bleue des Seniors :

Plusieurs animations seront proposées dans différents lieux de la ville : Olympiades, ateliers mémoire et équilibre, initiation au théâtre et à la peinture sur soie... Le spectacle « Mathilde a la bougeolette » clôturera cette semaine festive. Programmes à disposition dans les services municipaux et les équipements de la ville.

Renseignements et inscriptions :

C.A.S. 26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00.

L'ACCUEIL SANNOISIEN



Vendredi 14 octobre :

« Les Nocturnes de Vincennes » : soirée à l'hippodrome de Vincennes : visites des écuries, dîner au restaurant panoramique

« L'affiche » et 3 paris offerts - 68 € - Réservation jusqu'au mardi 4 octobre.

Dimanche 20 novembre : Fête de l'Accueil Sannoisien sur le thème de l'automne au Centre Cyrano : repas, danse avec l'accordéoniste Michel Bacouel et animation avec les ballets Caméléons - 43 € - Réservation jusqu'au jeudi 10 novembre.

Mercredi 14 décembre : Soirée au cabaret « Chez Michou » à Paris : dîner et spectacle - 130 € transport inclus



(possibilité de règlement en deux fois) - Réservation du mardi 11 octobre au mardi 6 décembre.

Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien - 15, avenue Damiette - Mardi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 - 01 34 10 69 72 - Adhésion à l'année : 12 €.

LES AMIS DE LA RÉSIDENCE UTRILLO

Jeudi 20 octobre : Sortie « Tout sur le lin » à la coopérative linière de Routot (Eure), découverte de la confection d'objets en lin, déjeuner - 69 €.

Dimanche 6 novembre : Loto à la résidence Maurice Utrillo.

Samedi 26 novembre : 12 h 30 : Repas « Beaujolais nouveau » à la résidence Maurice Utrillo avec animation musicale.

Mercredi 7 décembre :

Soirée au cabaret « Don Camilo » à Paris - 89 €.



Réservations ouvertes pour les spectacles de 2012 :

Dimanche 18 mars : 15 h 30 : Mille Choristes au Zénith à Paris - 71 €.

Dimanche 27 mai : 17 h : Franck Michaël à l'Olympia à Paris - 79 €

Renseignements : 01 30 25 22 40.

Inscriptions : Résidence Maurice Utrillo - 11, rue Henry Dumont - Jeudi de 14 h 30 à 17 h - Adhésion à l'année : 10 €.

LE MAIRE S'EXPRIME

sur les réalisations de la ville

En mars 2008, aux dernières élections municipales, vous nous avez fait confiance avec une avance de plus de 1 000 voix sur nos opposants. Nous nous sommes engagés sur un contrat de mandature ambitieux et réaliste. Aujourd'hui, 3 ans après les élections, nous souhaitons faire ensemble un bilan de mi-mandat sur les réalisations effectuées et celles projetées, sur la mandature "2008-2014".

MODIFICATION DU POS

La première grande mesure adoptée fut la modification du règlement d'urbanisme autour de la gare. Comme nous nous y étions engagés lors de la campagne électorale, nous avons renforcé les règles d'urbanisme autour du pôle de la gare. Les schémas régionaux obligent les communes à densifier les secteurs proches des gares. À Sannois, nous ne souhaitons pas « densifier » sans réglementer afin d'éviter des disparités architecturales et la spéculation immobilière. Notre volonté est celle de préserver autant que possible le caractère du quartier Pasteur et favoriser l'implantation de petits immeubles à taille humaine pouvant recevoir des commerces en rez-de-chaussée et de l'activité tertiaire (services à la personne ou activités non polluantes) en étage. Le quartier de la gare est privilégié pour le développement économique de la ville et c'est avec cette conviction et l'objectif d'en faire un pôle d'activité fonctionnel que nous avons modifié les règles d'urbanisme.

MAISON DE L'ENFANCE

Autre grand projet, inauguré en janvier 2010, la Maison de l'Enfance. Cet espace dédié à la petite enfance a permis d'augmenter la capacité d'accueil de la commune et de créer un lieu de qualité pour les jeunes Sannoisiens. Cette structure est détaillée par Jean Virard page 18. Ce projet a permis de restructurer le Square Ribot et de requalifier l'architecture du quartier.

AMÉNAGEMENT DE LA GARE

Équipement majeur de l'histoire de la commune et aujourd'hui formidable lien avec Paris (trajet sans changement en moins de 25 minutes), la gare a gagné en attractivité. Les Sannoisiens vont enfin bénéficier d'aménagements modernes et d'une infrastructure de qualité. Un grand chantier de rénovation de la gare (bâtiment d'accueil des voyageurs et accès aux quais) a été entrepris. Les commerces précaires de Réseau Ferré de France, pour la plupart insalubres, ont été démolis et un parking provisoire a été aménagé afin de faciliter le stationnement rapide pour l'accès aux

commerces. La mise en valeur de la gare est en cours et l'étude d'implantation de commerce côté Pasteur (rue du Maréchal Foch) avance. Après la réouverture du passage sous les voies en 2007, c'est le visage de deux quartiers (gare et Pasteur) qui change pour un meilleur confort des Sannoisiens et une mise en valeur architecturale de la gare.

VIDÉOPROTECTION

Devenue indispensable en matière de prévention et d'aide à la résolution d'enquêtes, la vidéoprotection a été déployée sur la commune en collaboration avec Franconville grâce à un programme de mutualisation des coûts d'investissement et de fonctionnement. Jean Virard détaille ce programme page 18.

AMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DES SPORTS

L'actuelle plaine des sports qui regroupe la Piscine Municipale Pierre Williot, le Stade Fernand Coutif et l'OSS Tennis - Squash - Badminton est en cours de réaménagement. Parallèlement à l'extension du club de tennis avec la création de 3 courts couverts supplémentaires, nous avons lancé un projet de restructuration des abords et du stationnement de cet espace afin d'en faciliter l'accès et d'embellir ce pôle sportif majeur. Alain Dufour détaille le projet page 10.

PARKING DE LA RUE DE LA FERME

Longtemps déserté par les riverains, inconnu de la plupart des Sannoisiens, ce parking, pourtant situé à moins de 500 mètres du Centre Cyrano, a été entièrement réaménagé, sécurisé et sera ouvert au public et aux locataires de la résidence de l'Orangerie à l'automne 2011.

RÉSIDENTIALISATION

La commune possède près de 30 % de logements sociaux répartis de manière assez homogène sur le territoire. Nous nous sommes engagés à mettre en place un vaste

programme avec les bailleurs sociaux afin de réhabiliter et de résidentialiser les ensembles. Marie-Laure Gay présente page 8 ce vaste programme aujourd'hui réalisé en grande partie.

PLAN DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

À la croisée de deux autoroutes, notre ville souffre chaque jour du trafic de délestage d'automobilistes pressés par manque d'infrastructures adaptées pour rejoindre Paris ou la petite couronne. Nous avons créé, dès 2008, des commissions extra-municipales de circulation et de stationnement afin d'adopter un nouveau plan de circulation sur la commune pour endiguer le flux croissant d'automobilistes. Le nouveau plan établi, il a fallu revoir le stationnement et matérialiser celui-ci sur de nombreuses voies. De nouvelles places de stationnement pour personnes à mobilité réduite ont également été créées. Robert Grémont revient en détail sur les nouveaux aménagements de voirie page 9. ■



Yanick PATERNOTTE
Maire de Sannois, Député du Val d'Oise

CADRE DE VIE ET PROJETS URBAINS

Pour que les Sannoisiens se sentent bien dans leur ville.

PATRIMOINE COMMUNAL

Depuis de nombreuses années, la Ville a mis l'accent sur la rénovation du patrimoine communal et plus particulièrement des écoles. Chaque année, dans le cadre d'un programme pluriannuel, les écoles de la ville sont, tour à tour, rénovées, modernisées et mises aux normes énergétiques et d'accessibilité.

Les bâtiments communaux sont également rénovés comme, dernièrement, le Musée Utrillo-Valadon, lieu d'accueil d'expositions temporaires, le Centre Cyrano, l'École de Musique, le Centre Médico-Social, la Maison du Meunier...



Travaux de l'allée de Cormeilles

LA VOIRIE

Améliorer notre voirie fut un de nos engagements forts de 2008. Après la mise en place du nouveau plan de circulation, il était important de réhabiliter certaines voies communales. Nous y consacrons un budget de 700 000 € par an qui nous a permis de refaire environ 4 km de voirie en 3 ans et nous allons poursuivre cet effort jusqu'en 2014. Par ailleurs, de très gros travaux comme ceux de l'allée de Cormeilles, plus longue rue de Sannois, sont également entrepris. Le chantier qui va durer 2 ans, permettra à terme de retrouver le charme de ce secteur avec, notamment, des cheminements piétons, la mise en valeur de la source située en bas de l'allée, l'enfouissement des réseaux pour un meilleur aspect visuel dans un site historique. ■



Réfection de la rue du Puits Gohier

“**Notre priorité : améliorer le quotidien et préparer l'avenir.**”



Le Square Ribot et la Maison de l'Enfance

LES ESPACES VERTS

Ville classée « 3 fleurs » depuis 6 ans, Sannois a vu son offre d'espaces verts améliorée avec le réaménagement du square Ribot. Situé entre la Résidence Maurice Utrillo, la Maison de l'Enfance et l'École de Musique, c'est un lieu de rencontre intergénérationnel. Parc agréable où petits et grands peuvent se détendre en toute quiétude sous les frondaisons centenaires, il accueille, au mois de mai, un pique-nique géant gratuit apprécié des Sannoisiens.

Également réaménagé pour plus d'espace et avec une nouvelle aire de jeux pour enfants, le square Mermoz, en plein centre-ville, reste un poumon vert recherché par les Sannoisiens.

Partout, les services municipaux œuvrent pour un fleurissement et un entretien quotidien de notre ville, pour préserver un cadre de vie agréable aux habitants.



Fleurissement de la ville

MARIE-ÉVELYNE CHRISTIN
Maire-Adjoint
Construction, Habitat,
Aménagements
et Services Urbains
Conseillère Générale
du Val d'Oise



La parole à...

Marie-Évelyne CHRISTIN

Élue en mars 2011, Conseillère Générale du Val d'Oise, j'ai pris des engagements pour le Département et pour la commune.

Je relance actuellement plusieurs projets essentiels pour Sannois :

→ **La mise en double sens de la rue du Lieutenant Keiser :** après des années de négociations avec les riverains, les dernières acquisitions foncières vont enfin permettre la mise en double sens (depuis le boulevard Charles de Gaulle) de cette route départementale et ainsi, désengorger le quartier Voltaire.

→ **Le projet d'aménagement d'une maison de retraite pour personnes handicapées :** longtemps oublié par l'ancienne majorité du Conseil Général, il a été réactivé. Le projet définitif va être proposé à la programmation du Conseil Général.

→ **La Maison de l'Environnement :** abandonnée par l'ancienne majorité du Conseil Général, la Ville de Sannois souhaite obtenir la rétrocession du terrain par le Conseil Général pour un euro symbolique afin de restructurer les équipements publics de ce site.

→ **Tourne-à-gauche rue d'Argenteuil :** afin d'éviter le transit de nombreux véhicules dans une zone pavillonnaire, un aménagement du carrefour rue d'Argenteuil/rue des Ratraits est à l'étude. Il permettra de tourner à gauche pour rattraper directement le boulevard Kennedy.



MARIE-LAURE GAY

Conseillère Déléguée
Développement
Urbain, Politique
de l'Habitat Collectif
et Stationnement

HABITAT COLLECTIF, STATIONNEMENT

Le logement social à Sannois évolue et ça se voit ! Dans tous nos quartiers, que ce soit de Gaston Ramon en passant par le Moulin jusqu'à Pasteur, les résidences se rénovent et s'embellissent pour le bien-être de tous : locataires, visiteurs occasionnels ou voisins proches.

POLITIQUE DE L'HABITAT

L'objectif affirmé de notre programme était de maintenir le dialogue avec les bailleurs sociaux et de les inciter à réhabiliter, résidentialiser et créer une offre d'accession à la propriété sur l'ensemble de la commune. Tout ceci a été réalisé au cours des trois dernières années en informant régulièrement les habitants de l'objet des travaux. Parallèlement, nous avons élaboré un Programme Local de l'Habitat basé sur un diagnostic de l'habitat de toute la commune. Cela nous a permis de mettre en place un plan d'action concerté avec les partenaires publics et privés pour les six prochaines années.

GRANDS PROJETS DES BAILLEURS SOCIAUX

→ Les Buissons

Un vaste programme de rénovation de la résidence est en cours avec la création de nouveaux espaces collectifs, aires de jeux pour les enfants et les adolescents, remise aux normes des logements, restructuration des halls et des parkings. La Ville, maître d'ouvrage sur une partie des travaux, participe financièrement à cette réhabilitation notamment sur les aires de jeux.



Travaux à la Résidence Les Buissons



Résidence du Moulin Vert

→ Pico - Logirep

La résidentialisation des bâtiments, ravalement et remise en état des espaces collectifs est achevée. La Ville a participé à la réfection des trottoirs, de la voirie et de l'éclairage. Nous sommes en relation avec l'Amicale des locataires dans le projet de vente aux occupants.

→ Bel-Air - OSICA

Un projet de résidentialisation est en cours. Les travaux d'aménagement d'une aire de jeux et de réfection des parkings ont commencé. Comme sur les deux précédents projets, la Ville accompagne les bailleurs dans la mise en place de bornes enterrées pour la collecte des déchets.

→ Valestis

Nous étudions, avec le bailleur, les possibilités de résidentialiser son patrimoine aux Loges et de sortir les commerces du mail situés en rez-de-

chaussée afin de privatiser les espaces communs et limiter les nuisances.

→ Moulin Vert

D'importants travaux de rénovation des bâtiments sont en cours et portent sur l'isolation, le changement des huisseries, la réfection des parties communes et la sécurisation des accès et des parkings. Nous travaillons sur un projet de restructuration de l'espace commercial qui devrait s'accompagner de nouveaux logements sociaux et en accession à la propriété.

→ PSR SAVO

Rue Saint-Denis, des travaux de rénovation sont en cours avec la mise en place d'accès sécurisés aux parkings, la réfection des parties communes, la mise en place de bornes enterrées. Nous incitons aussi le bailleur à concrétiser sa programmation de travaux pour les autres résidences (Jules Ferry, Piretins, Corneilles...) ■



Bornes enterrées rue des Vignerons

“ La volonté d'améliorer
votre cadre de vie.”

COMMERCE ET VOIRIE

La voirie, régulièrement remise en état sécurise les déplacements.



Le marché

ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

Historiquement, notre commune n'est pas un bassin d'emplois important. Nous devons la rendre attractive pour les entreprises et a fortiori pour les commerces. Les modifications du Plan d'Occupation des Sols dans le secteur de la gare nous permettent d'envisager la venue de nouvelles entreprises sur la commune. Les secteurs proches de la gare ou des sorties d'autoroutes sont attractifs. Plusieurs grandes enseignes nationales cherchent actuellement à s'implanter sur la commune.

L'offre commerciale se diversifie et le marché de Sannois dont la concession a été renouvelée, est l'un des plus prisés des environs. Avec trois ouvertures par semaine, il se porte bien et les commerçants sont satisfaits.

La Ville, dans le cadre de la dynamisation des centres-villes, a mis en place une réflexion sur le droit de préemption des commerces. Cette procédure lui permettra de se porter acquéreur d'un fonds de commerce et de proposer un loyer adapté. Cela a également pour but de limiter la spéculation immobilière sur les baux commerciaux et de diversifier l'offre commerciale de la commune. Chaque année, nous organisons une soirée "réunion-débat" avec les entrepreneurs et commerçants de la ville pour échanger et nous

travaillons sur la création d'une association de commerçants en partenariat avec l'APPMS (Association pour la Promotion du Marché de Sannois).

Toujours animés par la volonté de proposer une offre variée, nous proposons des animations variées tout au long de l'année sur le marché comme en ville (Semaine du Goût, Marché aux Fleurs, Fête du Pain, patinoire et Marché de Noël...).

LA VOIRIE

Depuis 2008 et la mise en place du nouveau plan de circulation, un vaste programme de rénovation de la voirie communale a été mis en place. Dans différents secteurs de la ville, les rues sont refaites, les places de stationnements aménagées et des ralentisseurs de vitesse installés. Nous avons également souhaité, en collaboration avec les associations et le Conseil Général, créer des places supplémentaires pour les personnes à mobilité réduite (PMR).



Place de stationnement PMR rue des Carreaux

Les services ont gagné en réactivité et sont davantage disponibles pour constater les besoins sur site et intervenir au plus vite. Il faut reconnaître que les deux derniers hivers, particulièrement rigoureux, ont causé beaucoup de dégâts sur notre voirie en raison des phases de gel et de dégel. ■

ROBERT GRÉMONT

Conseiller Délégué
Commerce et Voirie



“
Le mot de...

Éric DELANNÉE,
Conseiller municipal



Je travaille plus particulièrement avec mes collègues Marie-Évelyne Christin et Robert Grémont sur les dossiers de voirie,

de commerces, d'espaces verts et d'urbanisme, en lien avec Marie-Laure Gay.

J'appartiens également à la commission Stationnement où nous décidons des tarifs et des aménagements concernant les travaux et la télésurveillance (par exemple suivi des travaux pour le parking de la rue de la Ferme).

Je suis référent du quartier Voltaire et essaye de répondre au mieux aux demandes des habitants. Je participe également aux réunions du quartier Gambetta en tant que résident.



Travaux de voirie par le service voirie de la Ville

“
Les Sannoisiens peuvent être fiers de leur marché qui est l'un des mieux achalandé du Val d'Oise.



ALAIN DUFOUR
Maire-Adjoint
Enseignement,
Sports,
Environnement
et Transports

SPORTS, ENVIRONNEMENT, TRANSPORTS

Trois mots clé que l'on peut facilement et naturellement associer, chacune de leurs actions trouvant son complément l'une dans l'autre :

- L'environnement est l'ensemble des composants naturels et urbains, et concerne l'homme et ses activités ;
- Le sport profite à chacun s'il est pratiqué dans de bonnes conditions environnementales ;
- Les transports sont fondamentaux dans notre quotidien et doivent répondre aux besoins dans le respect de l'environnement.

SPORTS

Le monde associatif sportif de Sannois se porte bien. Pour preuve, les excellents résultats des clubs compétiteurs qui obtiennent des classements et des podiums très satisfaisants. Au-delà de la qualité, de la compétence des athlètes et du dévouement des bénévoles, la Municipalité a fait le choix depuis plusieurs années, de donner aux associations les moyens d'exercer dans de bonnes conditions :

- Amélioration permanente de l'accueil des publics ;
- Entretien, propreté, contrôle de sécurité renforcés dans les gymnases ;
- Investissement en petit matériel pour une pratique plus confortable ;
- Volonté d'homologuer certains équipements pour une meilleure fréquentation ;
- Aide concrète pour l'organisation de manifestations ou de meetings organisés par les associations ;
- Créneaux horaires adaptés et répartis dans la journée pour la gymnastique non compétitive ;
- Gestion renforcée pour accueillir plus de 300 000 personnes, à l'année, sur l'ensemble des équipements.

Pour donner encore plus d'enthousiasme aux jeunes sportifs, la Municipalité finance 7 éducateurs sportifs à disposition des écoles en créant un partenariat efficace avec l'Éducation Nationale.

Cette dynamique est renforcée par l'École Multisports permettant aux enfants de découvrir des activités en lien avec les clubs existants.

Le projet sportif et pédagogique mis en place par les éducateurs de la piscine permet aux enfants de la grande section de maternelle au CM1, d'avoir un parcours aquatique adapté et évalué.

Les collèves, qu'ils soient publics ou privé, bénéficient des mêmes prestations sur les équipements sportifs de la ville.

Toutes ces actions de proximité aident au développement général du sport, renforcent l'identité de la ville et valorisent, quartier par quartier, le patrimoine sportif de notre commune. Sur 26 000 habitants, Sannois compte 5 000 adhérents, hors scolaires : c'est un signe très positif d'envie et d'efficacité. Les associations sportives sont suivies au quotidien par le service des sports. De nombreuses rencontres ont lieu entre la Municipalité et les dirigeants pour :

- faire le bilan d'une saison,
- discuter et négocier les créneaux horaires,
- régler un problème spécifique,
- mettre en place une manifestation particulière comme les incontournables « Foulées de Cyrano », le « Forum des Associations » et depuis trois ans, la « Journée des Circulations Douces » engageant Sannois dans le Développement Durable.

Les équipements sportifs sont ouverts 7 jours sur 7 et pendant les vacances scolaires.

- La remise en état du gymnase Gambetta a permis à la Boxe éducative de reprendre son développement et de voir son nombre d'adhérents en forte progression.
- La réflexion menée avec l'OSS Tennis va déboucher sur la création de trois courts de tennis supplémentaires et une requalification des abords de la piscine.
- La réfection du stade Coutif reste un projet majeur qui demande des moyens financiers importants mais qui permettrait d'améliorer considérablement la pratique du football européen et américain avant d'envisager la création d'un club de rugby très demandé.

TRANSPORTS

- Création de la ligne de car Lacroix 30-42 qui dessert le quartier du Moulin.
- Mise en place d'une navette (véhicule municipal) reliant les quartiers au marché, le dimanche.
- Présence aux Comités Intergares avec la SNCF, pour le suivi des travaux de la gare (ravalement total, création de la marquise, fonctionnement des ascenseurs, abri vélos).



- Création d'un numéro d'urgence, le « 3117 », permettant à toute personne voyageant à bord d'un train ou d'un RER Transilien de passer un appel d'urgence depuis un téléphone portable pour alerter de tout incident de sécurité des personnes.
- Contact permanent avec la société des Cars Lacroix pour les lignes 30-42 et 30-22, les vacances pour la piscine, la Médiathèque et les sorties pour les scolaires.

ENVIRONNEMENT

- Présence au Syndicat Intercommunal des Buttes du Paris.
- Élaboration du plan de prévention du bruit dans l'environnement.
- Politique dynamique de la collecte des ordures ménagères par collecte sélective. ■

Les abords de la piscine et de l'OSS Tennis seront réaménagés



“ Le sport à Sannois, moi j'aime ! ”

CULTURE ET RELATIONS PUBLIQUES

La culture est la vie de tous les jours. Les relations entre les êtres humains en sont le fondement.



Le Carnaval des Insectes

CULTURE

→ Coordination de plusieurs manifestations

- Festival « Les P'tites Oreilles ».
- Culture en Fleurs.
- Fête de la Musique.
- Village Culture du Forum des Associations.
- Journées du Patrimoine : présentation d'un historique de la Villa Rozée et animations d'arts plastiques au Musée Utrillo-Valadon. Animations thématiques au Moulin. Présentation de l'historique de l'église et d'un cahier de découverte de ses œuvres d'art et atelier vitrail de la MLA.
- Festival théâtral du Val d'Oise.
- Foire aux livres.

→ Mise en place d'un thème culturel chaque année

L'Europe en 2008/2009, les insectes en 2009/2010, arbres et forêt en 2010/2011 et en 2011/2012. Ces thématiques, développées à travers les activités proposées dans tous les équipements culturels, engagent un travail intergénérationnel dont on peut aussi souligner l'aspect transversal, particulièrement avec les services jeunesse, scolaire, espaces verts, conseils de quartiers, Centre d'Action Sociale, petite enfance... en collaboration avec l'Éducation Nationale.

→ Musée Utrillo-Valadon

Mise en place du cycle « Signatures prestigieuses » : expositions d'œuvres d'artistes contemporains de renom et présentation du fonds contemporain dans la salle Valadon et du fonds Utrillo-Valadon-Utter dans la salle Utrillo au rez-de-jardin.

→ Musée de la Boxe

Visites libres gratuites aux heures d'ouverture du Palais des Sports.

→ Moulin

Ouverture le premier dimanche du mois (sauf août) et lors des Journées des Moulins ; visites guidées et accueil à la Maison du Meunier.

→ Médiathèque

- Réaménagement des différents secteurs et nouveaux horaires avec ouverture le vendredi depuis septembre 2011.
- Développement du portage de livres à domicile.
- Mise en place de nouveaux rendez-vous « Autour du livre ».
- Étude du développement du Wifi.

→ Maison des Loisirs et des Arts

Ouverture de nouveaux ateliers et de pratiques artistiques sous forme de stage et / ou de rendez-vous (calligraphie, encadrement, capoeira, danse orientale, street dance).

→ EMB

- Création du Festival musical « Les P'tites Oreilles » et du Festival Jazzifique.
- Accueil des scolaires et développement de spectacles musicaux.

→ École de Musique

- Participation au Festival musical « Les P'tites Oreilles » et au Festival « la Voix est libre ».
- Création de spectacles musicaux en partenariat avec les scolaires.

→ Centre Cyrano

- Relance des spectacles de Théâtre.
- Programmation des spectacles dans le cadre d'actions pédagogiques.
- Modernisation et rénovation de la salle Cyrano.

RELATIONS PUBLIQUES

- Création de rencontres conviviales et familiales au square Ribot, lors de l'inauguration de la patinoire, aux vendanges festives avec la participation des commerçants de Sannois.
- Évolution des rassemblements sannoisiens lors de moments phares tels que le Forum des associations et des Loisirs, la Fête à l'ancienne, et lors des marchés de printemps.
- Développement de l'accueil des nouveaux habitants, des cérémonies des naturalisés, des remises de médailles et de prix.
- Révisions des modalités d'attribution des subventions prenant en compte le résultat financier et l'action des associations pour les Sannoisiens. ■

NICOLE FLEURIER

Conseillère Déléguée Culture et Relations Publiques



Le Moulin historique



Le mot de...

Sylvie FISCHER,
Conseillère municipale



Native de Sannois et proche de la majorité municipale, c'est aux élections de 2008 que je rejoins, en tant que conseillère

municipale, Yanick Paternotte et tous les membres de sa liste.

Je participe aux commissions Jeunesse, Logement et Développement durable et je suis, par ailleurs, référente du Conseil de Quartier Pasteur.

C'est très enrichissant d'être aux côtés de Yanick Paternotte et des membres de son équipe, de voir avec quel dévouement chacun s'investit afin de pouvoir satisfaire aux besoins des Sannoisiens et de la commune.

“ La culture est une passion. ”





BERNARD JAMET

Maire-Adjoint
Éducation
et Jeunesse

DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE POUR LES 3-17 ANS

La Ville propose des accueils et des animations périscolaires adaptés aux besoins des familles sannoisiennes. Avec la mise en place du quotient familial pour la majorité de l'offre périscolaire, nous proposons un large choix de services :

- Personnel qualifié pour accueillir les enfants (7 h-19 h et temps méridien chaque jour d'école).
- Accueils de loisirs maternels et primaires encadrés par des professionnels de l'animation diplômés sur des structures à taille humaine avec l'ouverture de centre de proximité pour les maternelles (Orangerie, Belle Étoile et Les Coccinelles). Ainsi, les transports en car ont été limités au strict nécessaire.
- Des structures Jeunesse pour les adolescents avec des accueils à la demi-journée permettent au plus grand nombre de profiter d'activités variées.
- Une offre de séjours partout en France est proposée lors des vacances scolaires.
- Des tournois sportifs en soirée sont organisés par les animateurs Jeunesse, et sont ouverts à tous, gratuitement, sous réserve de présenter une fiche de renseignements signée des parents.

Le mot de...

Dominique MONTIGNON
Conseillère municipale



Je suis membre des Commissions « Développement Durable » et « Jeunesse - Éducation - Sports - Culture - Associations ».

Les derniers travaux importants auxquels j'ai participé concernaient l'instauration du système du quotient familial. Par ailleurs, ma qualité de référente du Conseil de Quartier Gare me permet d'être à l'écoute des habitants.

ÉDUCATION ET JEUNESSE

La jeunesse est un état, une période de la vie mais chaque jeune est une personnalité unique avec ses rêves, ses ambitions, ses capacités, son éducation et son environnement. C'est pourquoi, nous cherchons à développer une offre de qualité la plus diversifiée possible.



Accueil de loisirs Les Aubines

DES ANIMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE POUR TOUS

Chaque année, des événements récurrents (dont certains gratuits) sont proposés aux jeunes Sannoisiens et à leur famille. On notera la Boum des Collégiens, Planète Jeux, après-midi ludique et familial, le City Raid Andros pour les 11-13 ans, les chantiers troc pour les 16-17 ans.

UN PROJET ÉDUCATIF EN LIEN AVEC LES SERVICES MUNICIPAUX

Le projet éducatif tisse le lien entre tous les services dédiés à la jeunesse. Il permet à chaque directeur de structure de développer avec ses animateurs, un projet pédagogique cohérent, respectueux des principes éducatifs portés par la collectivité.

LES AIDES AUX DEVOIRS

Après les cours, les petits Sannoisiens y renforcent leurs capacités d'apprentissage. Ces temps studieux sont encadrés par des enseignants et par des étudiants qualifiés. ■



City Raid Andros



PASCALE NÉE

Conseillère Déléguée Conseil Municipal des Jeunes
et Prévention de la Délinquance*

CMJ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

CMJ

Nous avons mis

en place un Conseil Municipal des Jeunes afin de leur donner la possibilité de s'exprimer aux seins des instances municipales. Les nouveaux élus participent activement à la vie de la commune. Initiateurs de projets tels que la Boum des collégiens et le City Raid, ils sont participatifs et découvrent les événements organisés dans leur ville sous un autre regard ce qui leur permet d'échanger avec leurs camarades. L'éducation à la citoyenneté reste l'un des objectifs que nous nous sommes fixés. Ils sont présents aux cérémonies officielles, commémorations, rencontres intergénérationnelles. Les visites programmées de l'Assemblée Nationale et de la Commission Européenne élargiront leurs connaissances des institutions.

CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le fonctionnement transversal du CLSPD qui lie de multiples acteurs sur le territoire des collectivités territoriales (représentants de l'État, bailleurs sociaux, associations, transporteurs, éducation nationale et bien sûr les services de la Ville) rend le travail au sein de cette instance passionnant. Tous œuvrent pour la sécurisation et le bien-être de la population. L'étude de la mise en place de la vidéo protection a été l'une des missions de ce Conseil.

Le partenariat avec la Mission Locale, les relais dans les collèges et les animateurs Jeunesse et Sport renforcent les liens entre la municipalité et les jeunes sortis du système scolaire. ■

* Délégation Prévention de la Délinquance de 2008 à 2010, reprise par Jean Virard en 2011.

SCOLARITÉ ET RESTAURATION SCOLAIRE

Accompagner l'enfant et l'aider à s'épanouir pour mieux appréhender les apprentissages.

L'aider à grandir tout simplement.

ENSEIGNEMENT

La mutualisation de l'espace d'accueil du Service Scolaire avec le Service Jeunesse permet une centralisation des dossiers avec un logiciel unique. Ce logiciel permet aussi un traitement informatisé de la facturation et une meilleure gestion quotidienne des commandes de repas auprès de la cuisine centrale. De plus, la régie centralisée va permettre d'évoluer vers de nouveaux moyens de paiement, notamment un paiement en ligne.

RESTAURATION SCOLAIRE

Par une gestion municipale de la fabrication des repas, la Ville contrôle et propose des menus de qualité sur l'ensemble des groupes scolaires. Avec le concours d'une diététicienne, une commission des menus établit, chaque mois, en concertation avec des membres des parents d'élèves élus, des menus adaptés et répondant aux normes européennes. Les denrées sont fournies par une plate-forme d'approvisionnement qui permet de réduire les coûts et d'inscrire au menu 5 % de produits « bio ». La cuisine centrale produit 1 600 repas par jour.

MISE EN PLACE DU CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Afin de favoriser un égal accès aux activités péri et extrascolaires proposées par la Ville de Sannois, il a été décidé, lors de la séance du conseil municipal du 31 mars 2011, d'appliquer le calcul du quotient familial selon le nombre de parts et le montant des revenus pour les activités organisées par les Services Jeunesse et Éducation (restauration, les accueils pré et post-scolaires, études, accueils de loisirs). L'application du calcul du quotient familial est mise en place depuis le 1^{er} septembre 2011. Les séjours de vacances et les mini-séjours ne sont pas tarifés en fonction du quotient familial. En effet, la Ville de Sannois prend en charge 45 % du coût du séjour de vacances et 50 % du coût journalier pour les mini-séjours des Sannoisiens.

TRAVAUX ET FONCTIONNEMENT DANS LES ÉCOLES

Depuis 2001, la commune a engagé des moyens financiers exceptionnels pour rénover les 17 établissements scolaires. Chaque été, de gros travaux sont entrepris sur 2 ou 3 écoles avec,

Travaux de rénovation à l'école Gaston Ramon



depuis 2008, de nombreuses réalisations, entre autres :

- Peintures du préau et du hall de l'école Belle Étoile.
- Nouvelles huisseries et isolation thermique à l'école Gaston Ramon.
- Réfection partielle des sols et des rideaux à l'école de l'Orangerie.
- Construction d'un préau à l'école maternelle Pasteur.
- Début de réhabilitation et d'extension de l'école Carnot.
- Réfection des huisseries et raccordement au tout à l'égout à l'école Carnot.
- Réfection partielle des cours des écoles Magendie et Gaston Ramon.
- Réengazonnement de la cour de l'école Prat.
- Réfection des toitures des écoles Anne Frank, Henri Dunant et en partie à l'école Pasteur 2 ainsi que celles du bâtiment de restauration de l'école Émile Roux et du self Pasteur.
- Réfection des sols au self Pasteur.
- Réfection de sol, peintures et de la plomberie des sanitaires à l'école Anne Frank.
- Réfection des peintures et des huisseries à l'école Henri Dunant.
- Renouvellement du mobilier scolaire dans certaines écoles.
- Installation de tableaux numériques dans les classes de CM2 avec le soutien du Ministère de l'Éducation.

Au quotidien, la Ville met à disposition de nombreux moyens humains (une ATSEM par classe...) et logistiques pour améliorer la qualité de travail des enfants (reprographie, approvisionnement en fournitures scolaires, aide aux familles en difficulté avec la Caisse des Écoles...). Ainsi, chaque année, tous les projets de classes validés par l'Inspection d'Académie font l'objet d'un soutien (mise à disposition de repas, de cars...). Une dotation pour les classes de découvertes est accordée à hauteur de 50 % du prix du séjour.

Je m'attache à participer aux conseils d'école et entretiens des liens étroits avec l'Inspection d'Académie et les directeurs d'écoles. La Ville, attentive aux demandes et propositions formulées, soutient les projets pédagogiques. ■

MARIE-CLAUDE BRULÉ

Conseillère Déléguée
Scolarité
et Restauration



Tableau numérique à l'école Henri Dunant



Le mot de...

Béatrice TRAVERS
Conseillère municipale



Récemment arrivée au sein du Conseil Municipal, je prends connaissance des différentes missions qui nous

sont confiées. En tant que membre de la Commission « Commerce / Voirie / Urbanisme » et en lien avec les services municipaux concernés, je participe à l'élaboration des réponses concrètes attendues par les Sannoisiens. Les nombreuses activités et manifestations organisées dans la ville me permettent de rencontrer les habitants des différents quartiers. Aider les Sannoisiens dans leur vie quotidienne est au centre de mon engagement et donne tout son sens à ma mission d'élue.

“Mener une éducation scolaire digne de ce nom en répondant aux besoins des enfants.”



DOMINIQUE GAUBERT

**1^{er} Maire-Adjoint,
Délégation générale
et Intercommunalité**

DÉLÉGATION GÉNÉRALE ET INTERCOMMUNALITÉ

Titulaire d'une délégation générale de Monsieur le Maire, en interne, je coordonne et anime plus particulièrement la partie administrative de la Ville de Sannois (finances, personnel, affaires juridiques, informatique, marchés publics...) et en externe l'intercommunalité



INTERCOMMUNALITÉ

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, nous avons préparé l'intégration de la Ville de Sannois dans une communauté d'agglomération.

Après étude des différentes propositions et plus particulièrement celle émanant du Préfet, notre préférence nous conduit à souhaiter une intégration à la communauté d'agglomération du Parisis (Pierrelaye, Beauchamp, Herblay, Montigny-lès-Cormeilles, La Frette-sur-Seine et Cormeilles-en-Parisis) à laquelle devraient s'adjoindre Franconville, Bessancourt et Taverny (délibération n° 2011/92 du Conseil Municipal du 21 juillet 2011).

Cette communauté d'agglomération est celle qui présente le plus de synergie avec le développement de la Ville de Sannois (projet de tramway sur la RD 14, Butte du Parisis...).

DÉLÉGATION GÉNÉRALE

- Mise en place d'une régie centralisée
- Informatisation du suivi « Petite Enfance »
- Réorganisation de l'ouverture des services en période de vacances permettant une continuité des services avec remplacement a minima. ■

Le mot de...

Grégory ROBERGE
Conseiller municipal



Je participe aux réunions des sept quartiers. Celles-ci sont l'occasion d'être au plus près des interrogations des Sannoisiens et de leur quotidien,

de mieux cerner les attentes et l'avis de la population sur l'action municipale. J'invite les Sannoisiens à fréquenter les réunions qui se tiennent dans leur quartier.

La Commission Développement Durable, née de cette mandature, est l'occasion pour moi et mes collègues de la commission d'étudier ce que nous pouvons apporter en terme d'environnement à notre ville et à nos concitoyens, comme la récupération des eaux de pluie...



PASCALE NÉE

Conseillère Déléguée Emploi

EMPLOI

Bien que l'Emploi ne soit pas une compétence dévolue aux villes, la

municipalité a fait le choix de proposer un accompagnement à la recherche d'emploi. Nos actions sont principalement des Relais du Pôle Emploi (inscriptions, aides à la recherche, rédaction de CV et lettre de motivation) et du soutien auprès de la Mission Locale de la Vallée de Montmorency (Cafés des Métiers, Forums, chantiers d'insertion) avec qui nous travaillons pour les jeunes. Nous multiplions les démarches auprès des partenaires locaux pour solliciter des embauches

en alternance, des formations ou des stages souvent difficiles à obtenir. Les relations entretenues avec le bailleur social Coopération et Famille, et la clause d'insertion figurant au marché de réhabilitation de la résidence des Buissons, ont permis l'embauche de Sannoisiens sur ce chantier.

Grâce au partenariat avec le Pôle Emploi nous sommes attentifs à la typologie des demandeurs Sannoisiens qui sollicitent le service Emploi, afin de proposer des actions qui leur correspondent.



Le Forum des Jobs d'été



POPULATION ET ÉTAT CIVIL

“La personne” est au cœur de cette délégation que ce soit pour une naissance, un mariage, un voyage... que cette personne soit électeur, futur juré d’assises ou naturalisé...



- Depuis le 14 mai 2009, le Val d’Oise délivre des passeports biométriques (image numérisée et empreintes numérisées de deux doigts). Sannois est l’une des mairies équipée de postes de recueil de passeports; elle en possède trois; la prise de rendez-vous permet une meilleure gestion de l’attente au guichet.
- Depuis 2004, le recensement de la population a évolué (recensement annuel de mi-janvier à mi-février): depuis janvier 2009, le chiffre officiel de la population est connu: 25 975 habitants.
- Bureaux de vote: la ville compte 16 224 électeurs. Depuis le 1^{er} juillet 2011, un bureau de vote supplémentaire a été créé à l’école Gaston Ramon permettant de répartir les électeurs de ce bureau de vote qui était le plus important de la ville. Sannois compte désormais 17 bureaux de vote. En 2012, aura lieu la refonte de la liste électorale avec envoi d’une nouvelle carte d’électeur.
- Liste préparatoire des jurés d’assises: chaque année, 60 personnes sont tirées au sort sur la liste électorale pour constituer les jurés d’assises.
- Le nombre de mariages est en nette diminution: 118 en 2000, 84 en 2009 et 34 pour le 1^{er} semestre 2011.
- Depuis le 10 janvier 2010, la remise des décrets de naturalisation a lieu en Mairie lors d’une cérémonie officielle.
- Cimetière: 4 452 sépultures dont 40 dans le carré militaire refait à neuf et inauguré le 10 novembre 2010. Le cimetière possède également un columbarium de 84 cases.
- Pour faciliter l’accès aux familles, des plaques d’allées viennent d’être posées (noms de fleurs dans le nouveau cimetière, noms d’arbres dans l’ancien). ■



“La délivrance des passeports biométriques est sans conteste l’évolution majeure du service population depuis le début du mandat.”

CHRISTINE CHAUSSIVERT
Maire-Adjoint
Population,
État-Civil



Le mot de...

Patrick BOSCHAT
Conseiller municipal



La volonté marquée de l’équipe municipale de maintenir le nombre d’habitants à Sannois au

même niveau depuis plusieurs années se révèle efficace et profitable aux Sannoisiens.

Cette volonté permet de privilégier les intérêts majeurs de nos concitoyens, de maintenir et d’améliorer un niveau de services et d’accueil permanent pour un bon nombre d’entre eux.

Pour mon second mandat au sein du Conseil Municipal, mon action demeure dans le même axe d’écoute, de dialogue et de concertation avec les habitants.





**SYLVIE
ENGUERRAND**

**Maire-Adjoint
Politique
des Quartiers,
Communication,
Systèmes
d'Information
et Téléphonie**

QUARTIERS, COMMUNICATION ET SYSTÈMES D'INFORMATION



Tablette numérique à la Maison de l'Enfance

POLITIQUE DES QUARTIERS

- Évolution des réunions des Conseils de quartiers par la mise en place, en alternance, de rencontres sur le terrain.
- Organisation d'un Conseil de ville 2 fois par an.
- Révision du règlement intérieur initial des Conseils de quartiers pour correspondre au fonctionnement actuel des réunions.



Les Conseils de Quartiers à la rencontre des habitants

- Identification et remontée hebdomadaire des problèmes rencontrés dans les quartiers aux services et élus concernés.
- Rapprochement des Présidents des Conseils de Quartiers pour une vision commune sur des sujets inter-quartiers.

SYSTÈMES D'INFORMATION ET TÉLÉPHONIE

- Site Internet: après une nouvelle configuration et gestion du site depuis quelques années, réflexion sur une autre approche visuelle pour mise en place lors du prochain renouvellement du marché, intégrant des aménagements techniques souhaités par les utilisateurs.
- Relation avec les écoles et réponses aux besoins courants et exceptionnels.
- Mise en place pour la partie informatique de la régie centralisée.

- Assistance informatique pour les premières installations des tableaux numériques dans 8 classes d'écoles élémentaires. La poursuite du développement sera fonction des budgets alloués.

COMMUNICATION

- Diffusion d'un magazine mensuel d'informations municipale *Sannois en Direct*, premier outil de communication de la Ville.
- Objectif d'amélioration de la communication envers les Sannoisiens par les différents outils technologiques: courriels, site internet, réseaux sociaux (présence sur Facebook)
- Présence des élus au marché, le premier dimanche du mois: rencontre régulière avec les habitants, mise à disposition du journal d'information de la Ville et des autres documentations d'actualité. ■



Salle informatique à l'école



FRANÇOIS LAMARCHE

Maire-Adjoint, Anciens combattants et Affaires militaires, Commandes publiques

COMMANDES PUBLIQUES ET ANCIENS COMBATTANTS

Finances publiques : la marge de manœuvre est réduite. Si les recettes n'augmentent quasiment pas, le rôle des élus est de maîtriser les dépenses publiques. Le groupe commande publique a pour but de rationaliser les dépenses afin d'acheter le meilleur au meilleur coût.

MARCHÉS PUBLICS

- Par semestre, il y a environ 90 à 100 marchés publics à traiter (la majorité concerne les services techniques).
- Mise en œuvre et rédaction du guide de la commande publique pour une meilleure exécution et un meilleur suivi des besoins de la ville.
- Pour l'année 2010: 11 marchés de travaux passés, 32 marchés de fournitures et 21 marchés de services pour une somme totale de 13 974 658 € par rapport aux sommes évaluées et aux sommes notifiées, le delta sur l'année 2010, se monte à environ

1 500 000 € que l'on peut considérer comme des « économies ».

PARC AUTO

Mise en place d'une gestion centralisée du parc auto dans le but une meilleure rationalisation de l'utilisation des véhicules et de la maintenance.

ANCIENS COMBATTANTS

- Remise en état du Carré militaire au cimetière.
- Suivi des demandes de subventions annuelles et exceptionnelles.
- Organisation et participation aux cérémonies militaires. ■



Le carré militaire

BUDGET ET FINANCES

Le souci de la gestion optimale, volonté fondamentale du Maire, vecteur de l'action durable pour le bien-être des Sannoisiens.

L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

→ Processus d'exécution budgétaire

- Suivi budgétaire toute l'année en tenant compte des décisions modificatives pour une meilleure transparence financière.
- Création d'un tableau de bord d'analyse des écarts entre la prévision et la réalisation.
- Analyse de l'état des dépenses d'investissement tous les mois dès l'adoption du budget.
- Point d'analyse en octobre pour une meilleure anticipation des engagements non soldés à la clôture (fin décembre N).

→ Les systèmes d'information

- Optimisation des outils bureautiques existants
Ciril Finance : « version internet » amélioration rationnelle de la fonctionnalité pour un gain de temps considérable dans la remontée des informations budgétaires.
Sage Financement : meilleure approche de la dette ; information qualitative sur la dette en charte « GISSLER ».
- Installation d'un logiciel de gestion des stocks (ATAL) au Centre Technique : amélioration de la vision sur les données des stocks.
- Pilotage et installation de la régie centralisée : production d'une meilleure information sur la « Petite Enfance » et meilleure adéquation du pointage.

→ L'exécution financière des marchés publics

- Montage mieux structuré des marchés publics : suivi qualitatif et facilité dans l'approche de l'exécution financière.

ENDETTEMENT-EMPRUNTS-GESTION DE LA DETTE ET TRÉSORERIE

→ Endettement et marge d'autofinancement

- Politique restrictive d'emprunts : recourir le moins possible à de nouveaux emprunts afin d'éviter une spirale haussière d'endettement de la commune.
- Gestion qualitative des emprunts permettant le dégagement d'une marge d'autofinancement.

→ Emprunts

- Maintien des emprunts à un niveau supportable pour les finances de la ville.

→ Gestion active de la dette

- Renégociation des contrats d'emprunts afin de réduire les charges d'intérêt.
- Préférence de contrats à taux fixe pour tout nouvel emprunt.

→ Trésorerie

- Gestion optimale de la trésorerie : optimisation de la liquidité disponible :
 - Suivi hebdomadaire de l'état de la trésorerie.
 - Paiements des fournisseurs sans retard.

LES ÉVÉNEMENTS À INCIDENCE BUDGÉTAIRE EN COURS D'ANNÉE

→ Impact des décisions prises hors budget primitif en cours d'année

- Gestion efficiente des comptes dégageant une marge financière qui permet de faire face à ce genre de problématique : la décision d'une acquisition foncière par voie de préemption ; des compléments de crédits à inscrire pour la finition de certains travaux...
- Gestion financière active permettant de faire face à des aléas budgétaires par une compensation de nouvelles subventions, ou soit par une marge de manœuvre sur le fonctionnement par une moins-value de dépense de fonctionnement ou par une plus-value de recette.

SUIVI DES CONTENTIEUX ET DES COÛTS

→ L'en-cours des contentieux de la cuisine centrale

- Augmentation du montant annuel de la provision pour le risque encouru par la ville : la réduction des charges et la maîtrise des dépenses permettent de dégager un fonds de réserves nécessaire pour financer d'une manière graduellement croissante le montant de la provision pour risque : 100 K€ en 2008 et 2009 ; 400 K€ en 2010 ; et 500 K€ en 2011. Pour montant global 2011 y compris de 1 907 114 euros.
- Effort maximal consenti par la ville pour couvrir toute éventuelle pénalité suite à une décision judiciaire ultérieure défavorable.

→ Suivi des coûts

- Mise en place des tableaux de bord mensuels (à disposition sur le réseau informatique interne) de suivi de l'activité de la ville : facilitant toute action de maîtrise dans le but d'éviter des gaps abrupts.
- Les indicateurs de mesure des coûts favorisent également la production de bilan par secteur d'activité (État des Dépenses-Recettes).
- Réduction des coûts grâce à un meilleur calage des nouveaux marchés publics :
 - Négociation à la baisse des prix : recherche d'une adéquation qualité de la prestation/prix.
 - Suivi rigoureux de la préparation des clauses financières des marchés publics.

ARNOLD YAYI

**Conseiller Délégué
Budget et Finances**



LE RYTHME SOUTENU DES INVESTISSEMENTS (DEPUIS 2008) : QUELQUES EXEMPLES

→ Social - Petite Enfance

- Maison de l'Enfance : 3,3 millions d'euros depuis 2008
- Handicap : 100 000 euros

→ Développement urbain :

- Éclairage Public : Rénovation : 1,624 millions d'euros depuis 2008
- Travaux divers de voirie : 2,959 millions d'euros depuis 2008
- Parking « Rue de la ferme » : 500 000 euros
- Aménagement « Square Ribot » : 341 000 euros
- Aménagement « Quartier Gare » : 400 000 euros

→ Travaux dans les écoles :

- Maternelle « Carnot » : Extension, Étanchéité, Menuiseries : 506 000 euros
- Primaire « Henri Dunant » : Menuiseries, Peinture, Faux Plafonds : 240 000 euros
- Primaire « Ramon » : Remplacement fenêtres, Isolation extérieure : 214 000 euros
- Maternelle « Ramon » : Remplacement fenêtres, Isolation : 110 000 euros
- Maternelle « Pasteur » : travaux de couverture : 100 000 euros

→ Administration générale

- Cimetière : Rénovation cimetière militaire et pose colombarium : 79 700 euros

→ Sécurité

- Installation Video-protection : 1 430 000 euros

→ Culture - Sport-Jeunesse

- Moulin : Restauration : 565 000 euros
- Piscine « Pierre Williot » : Aménagement parking : 100 000 euros
- Gymnase « Tour du Mail » : Réfection toiture, Parking extérieur : 70 000 euros. ■

“
Continuité de l'optimisation financière gage d'un développement harmonieux des quartiers par l'amélioration du cadre de vie.”



JEAN VIRARD

Maire-Adjoint
Petite Enfance,
Action Sociale,
Sécurité Publique,
Police Municipale,
Politique de la Ville



Maison de l'Enfance

PETITE ENFANCE

Maison de l'Enfance : inaugurée en janvier 2010, la Maison de l'Enfance compte un multi-accueil, une crèche familiale de 115 places et un relais assistantes maternelles. L'extension de la capacité d'accueil du multi-accueil est possible jusqu'à 55 places, c'est l'une des perspectives de la Municipalité.

Création d'une structure légère d'accueil du jeune enfant : le regroupement des crèches familiales a offert l'opportunité d'ouvrir un multi-accueil aux Tilleuls, avec une capacité d'accueil de 20 places sur 5 jours, qui vient compléter l'offre d'accueil de la Ville.

Relais Assistantes Maternelles : ouvert en septembre 2007, il n'a cessé d'élargir son action. Installé en janvier 2010 à la Maison de l'Enfance, il propose différents groupes de jeux. La création d'un point conseil Petite Enfance est actuellement à l'étude pour 2012.

Lieu Accueil Enfant Parents du Moulin : rénové en avril 2011, il offre un espace de convivialité et d'échange pour les enfants de 3 mois à 4 ans accompagnés de leurs parents.

ACTION SOCIALE

Projet de création d'un service de transport accompagné en direction des seniors : Réflexion d'un transport à la demande des résidents du foyer logement Maurice Utrillo (étude de prise en charge du coût de fonctionnement par le Conseil Général et le Conseil Régional).

Résidence Maurice Utrillo : la toiture a été rénovée et équipée de panneaux photovoltaïques et une pièce rafraîchie a été aménagée pour les résidents. Les logements sont systématiquement rénovés. Des travaux d'embellissement (jardin, restaurant, mobilier) sont prévus.

ACTION SOCIALE, SÉCURITÉ, POLITIQUE DE LA VILLE

Agir au plus près des concitoyens entre prévention et action sociale.

Réaménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage :

La loi Besson du 5 juillet 2000 vise à améliorer les conditions d'accueil des gens du voyage pour faire cesser les stationnements illicites. Dans ce cadre, la loi prévoit l'élaboration d'un Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV). Cette obligation s'applique à toutes les communes de plus de 5 000 habitants. Le schéma départemental a fixé à la commune de Sannois l'obligation de créer une aire de 7 emplacements pour 14 places de caravanes. La commune a donc décidé de réhabiliter l'ancien site qui comportait 22 places depuis 1985. Débutés en juillet 2011, les travaux devraient s'achever en décembre 2011.

Revenu de Solidarité Active (RSA) :

créé par la loi du 1^{er} décembre 2008, il a laissé aux communes la possibilité de s'inscrire ou non dans le dispositif. Le Centre d'Action Sociale de Sannois a choisi, sur décision de son conseil d'administration, d'appliquer, dès 2009, le dispositif dans sa globalité.

POLITIQUE DE LA VILLE

Afin de développer les projets municipaux dans les domaines de l'éducation, de la prévention, de l'amélioration du cadre de vie et de l'emploi, et d'apporter une aide financière aux associations et aux établissements scolaires dans le développement de leurs projets, la Ville a renégocié la reconduction de contrats. Ceux-ci sont signés avec l'État et le Conseil Général du Val d'Oise dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) et du Contrat Départemental de la Politique de la Ville (CDPV).

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Vidéoprotection : afin de prévenir les atteintes à la sécurité des biens et des personnes, sécuriser les espaces criminogènes, renforcer le partenariat avec les services de l'État, améliorer la gestion des incidents et répondre à la demande de sécurité des habitants, la Ville de Sannois a mis en place un système de vidéoprotection depuis février 2011. Celui-ci permet d'identifier les zones à risques d'actes de délinquance et de sécuriser les bâtiments qui peuvent faire l'objet de vandalisme



Toiture de la résidence Utrillo en panneaux photovoltaïques



Caméra de vidéoprotection au quartier du Moulin

ou d'intrusion. La ville est actuellement équipée de 28 caméras; une étude est en cours afin d'en installer quatre supplémentaires. Les premiers résultats sont probants tant sur la dissuasion que sur le nombre de flagrants délits résolus. La vidéoprotection est un outil complémentaire aux actions de rondes et d'ilotage de la Police Municipale et renforce les moyens traditionnels de la Police Nationale.



Opération Tranquillité Vacances

POLICE MUNICIPALE

Elle est en charge de la sécurité, salubrité et tranquillité publique. La mise en place des îlots référents sectorisés sur le territoire communal permet une action policière de proximité coordonnée et cohérente. La police municipale est aidée dans sa mission de surveillance de la voie publique par un surveillant des parcs et jardins. Depuis deux ans, un agent de la police municipale est titulaire du brevet de moniteur de prévention routière et effectue des interventions en milieu scolaire. Des campagnes de sensibilisation à la prévention routière sont également organisées. Par ailleurs, afin de protéger les personnes les plus vulnérables, des campagnes d'information sur les arnaques et escroqueries sont dispensées. ■

SANTÉ ET ANIMATION DES SENIORS

Profiter de la vie le plus longtemps possible en étant en grande forme, physique et mentale, c'est ce que nous souhaitons tous. Pour y arriver, il faut prendre soin de sa santé et lutter contre l'isolement et la solitude. Le Centre d'Action Sociale, le Centre Médico-Social et la résidence Utrillo sont à votre écoute pour vous aider à y parvenir.

SENIORS

La Ville de Sannois compte environ 4 000 personnes de plus de 60 ans ce qui représente environ 15 % de la population.

- En 2008, ouverture de la Maison des Seniors.
- Animations proposées par le Centre d'Action Sociale (CAS):
 - Le CAS a réorganisé les animations qu'il propose en adressant une invitation personnelle aux Sannoisiens de 65 ans et plus pour assister au Repas des Seniors et au Goûter de Printemps. Cela a permis d'augmenter de façon importante le nombre de participants. Le Repas des Seniors se déroule dorénavant sur deux jours - samedi et dimanche - et le Goûter de Printemps intéresse 300 seniors.



Le Repas des Seniors

- La sortie d'une journée affiche toujours complet, la Ville prenant en charge au moins 50 % du coût.
- Une nouvelle formule de voyages moins chers et mieux adaptés au public fréquentant le CAS est à l'étude pour 2012.
- Tout au long de l'année, différents ateliers sont proposés gratuitement ou avec une faible participation financière.
- Le bus marché fonctionne le mardi et le jeudi avec beaucoup de succès et tous les dimanches, hors vacances scolaires, un minibus relie le quartier du Moulin au centre-ville gratuitement.



Après-midi intergénérationnelle à la Résidence Utrillo

- La résidence Maurice Utrillo propose différents ateliers et de nombreuses animations aux résidents en collaboration avec la Médiathèque, l'École de Musique, la Police Municipale, le Centre Médico-Social, et le Conseil Municipal des Jeunes. L'association « Les Amis de la résidence Utrillo » participe activement à l'animation de la structure. L'utilisation du minibus de la ville permet aux résidents d'aller au cinéma, au théâtre et de faire des sorties. Deux projets intergénérationnels ont été mis en place avec la Maison de l'Enfance et le Conseil Municipal des Jeunes.

SANTÉ

- Le Centre Médico-Social intervient dans les écoles afin sensibiliser à l'hygiène bucco-dentaire et donner des conseils de diététique. Il a été mis en place des ateliers portant sur le « bien-être » et le « bien vieillir ».
- Des défibrillateurs ont été installés au Centre Cyrano, à la résidence Maurice Utrillo, à la piscine, au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier et au gymnase de la Tour de Mail. ■



Initiation à l'utilisation du défibrillateur

“ L'animation des seniors permet de passer des moments conviviaux et de lier des amitiés.”

**CHANTAL
RAVAILLEAU**

**Maire-Adjoint
Santé et Animation
des Seniors**



Le Centre Médico-Social



“
Le mot de...

Hervé BARGY
Conseiller municipal



Servir sa communauté, sa cité, pas si simple ! Ça n'est pas prendre de belles postures télégéniques et s'indigner ! C'est

d'abord construire. C'est pouvoir influencer sur les décisions qui sont prises, donner son avis, écouter celui des autres et essayer de les comprendre. Tenter dans une société mondialement gouvernée par l'argent, de garder d'autres valeurs, celles qui nous sont chères. Et du simple bon sens. Ce n'est pas non plus dire : "Tout est parfait", mais c'est avancer, collectivement vers quelque chose de meilleur. Ça se passe aussi avec ses voisins, avec ses concitoyens. C'est le "job" d'un conseiller municipal et cela rend humble. C'est difficile souvent, mais on y trouve beaucoup de bonheur également. Heureusement, et avec plaisir !





**CLAUDE
VARESANO**

**Conseillère déléguée
Handicap
et Personnes isolées**

HANDICAP

- Rénovation des anciennes places pour personnes à mobilité réduite et création de nouvelles places.
- Réalisation de divers travaux de voirie (trottoirs surbaissés, bandes podotactiles...).
- Mise en accessibilité de l'école Gambetta.
- Mise en accessibilité des toilettes du Centre Cyrano.
- Création d'une rampe d'accès à la Maison des Loisirs et des Arts.

HANDICAP ET PERSONNES ISOLÉES

Le handicap reste une priorité pour les prochaines années.



Rampe d'accès à la MLA

- Diagnostic accessibilité aux personnes à mobilité réduite : la mise en accessibilité des établissements recevant du public est une obligation réglementaire au 1^{er} janvier 2015. Un diagnostic des établissements de la ville a été effectué en fin d'année 2010 et préconise des travaux de mise en accessibilité. L'importance des fonds à mobiliser suppose un plan pluriannuel d'investissement dès 2012. La commission accessibilité sera réactivée dès le lancement des travaux.
- Création d'un foyer d'accueil médicalisé pour personnes handicapées vieillissantes : le projet de construction actualisé et présenté au Conseil Général en mars 2010 est en attente de réponse.



Navette marché du dimanche

Le mot de...

Séverine BÉKIER, Conseillère municipale



Investie dans le pôle social (santé et handicap), je m'attache à mettre mes connaissances professionnelles au service de ma commune.

Je me mobilise plus particulièrement pour le bien-être des personnes en situation de handicap et les Seniors. La création d'ateliers « équilibre » (afin

Le mot de...

**Esaïe SAGBOHAN
Conseiller municipal**



La commission des affaires sociales à laquelle je participe traite principalement des dossiers sur la solidarité. Nous

abordons plusieurs cas concernant les Sannoisiens comme les tarifs du Centre Médico-Social, les aides sociales (relogement, assistance aux plus démunis, personnes à mobilité réduite...).

Je suis également référent pour le quartier Les Carreaux / Gaston Ramon.

PERSONNES ISOLÉES

- Mise en place du bus marché.
- Travail en collaboration avec les Conseils de quartiers et les associations pour recenser les personnes isolées afin de mieux les aider. ■

Il reste beaucoup à faire, nous nous y employons de notre mieux."

Le mot de...

**Geneviève REMAUD
Conseillère municipale**



La commission « Lien social / Petite Enfance / Santé / Handicap / Sécurité Publique » dont Jean Virard est le Chef de Pôle, m'a

accueillie suite au Conseil Municipal du 21 mars 2008.

Cette commission se réunit tous les quinze jours pour traiter de sujets tels que l'organisation du bus marché, des places handicapés, de l'installation de défibrillateurs, du portage des repas, de l'accueil au Centre d'Action Sociale et au Centre Médico-Social, des gens du voyage, du bon fonctionnement de la résidence Utrillo...

J'apporte aussi mon aide pour le Repas des Seniors, le Goûter de Printemps et la distribution des chocolats. Le contact avec les Sannoisiens à ces occasions m'est très agréable. Je suis également référente pour le quartier Centre-Ville/ Bel Air.

BILAN DES PROJETS DE QUARTIER

“En 2008, nous vous proposons, quartier par quartier, une liste de projets. Aujourd’hui, après 3 ans d’exercice, l’équipe municipale et moi-même sommes fiers de vous présenter, point par point, en toute transparence, l’avancée de ces projets.” Yanick Paternotte, Maire de Sannois, Député du Val d’Oise

POUR LES QUARTIERS PASTEUR ET GARE

- **Un local réservé aux seniors** : il a été réalisé dès 2008 et accueille les Seniors quotidiennement pour des activités diverses.
- **Un pôle commercial Place de la gare et le long des voies avenue du maréchal Foch** : le pôle de la gare se transforme avec la création d’un parking. La rétrocession des terrains RFF (Réseau ferré de France) Avenue du Maréchal Foch est en cours de négociation.
- **La réfection de la voirie et des trottoirs et l’enfouissement des réseaux** : ces travaux font l’objet d’un programme pluriannuel sur la commune ; certaines rues en ont déjà bénéficié.
- **La refonte du plan de circulation et de stationnement en concertation avec les habitants** : ce fut l’une de nos premières actions dès 2008.
- **La construction de bureaux aux abords de la gare** : le Plan d’occupation des sols a été modifié en ce sens et des projets sont à l’étude sur le Boulevard Gabriel Péri.
- **La restructuration du quartier des Buissons** : les travaux sont en cours aussi bien sur les logements que sur la voirie et les espaces verts.

POUR LE QUARTIER CENTRE-VILLE / BEL-AIR

- **L’ouverture de la Maison de l’Enfance** : inaugurée en janvier 2010, la Maison de l’Enfance a été ouverte fin 2009 et a permis de créer plus de 50 places d’accueil supplémentaires.
- **Un cœur de ville commerçant et agréable** : un projet de réaménagement urbain est en cours, en concertation avec les habitants. Ce fut l’objet de la 1^{re} réunion publique du 19 septembre dernier au centre Cyrano. Ce projet baptisé « Ensemble dessinons le Sannois de demain » a pour objectif de recréer un cœur de ville attractif et commercial avec des espaces verts et des services de proximité.
- **La résidentialisation et la réhabilitation de logements sociaux** : c’est le cas partout en ville comme l’a détaillé Marie-Laure Gay. Pour le centre-ville, les logements PSR-SAVO rue Saint-Denis sont actuellement concernés.
- **La réfection de la voirie et des espaces piétons et l’enfouissement des réseaux** : l’allée de Cormeilles est un exemple concret de la réalisation de notre programme.
- **La sécurisation du centre-ville avec la vidéoprotection** : depuis le 28 février 2011, l’ensemble de la commune est couvert par près de 30 caméras.

- **La refonte du plan de circulation et de stationnement en concertation avec les habitants** : ce fut l’une des premières actions de la nouvelle équipe municipale dès 2008.

POUR LE QUARTIER VOLTAIRE

- **La réfection de la voirie et des trottoirs et l’enfouissement des réseaux** : ces travaux font l’objet d’un programme pluriannuel sur la commune mais certaines rues en ont déjà bénéficié.
- **La refonte du plan de circulation et de stationnement en concertation avec les habitants** : ce fut l’une des premières actions de la nouvelle équipe municipale dès 2008
- **La sécurisation du quartier avec la vidéoprotection** : depuis le 28 février 2011, l’ensemble de la commune est couvert par près de 30 caméras. Une caméra supplémentaire va bientôt être installée rue Keiser.
- **La création d’espaces canins** : ce sujet divise beaucoup de riverains concernés...
- **Des trottoirs accessibles aux personnes à mobilité réduite** : nous mettons aux normes les trottoirs lors de la réfection des chaussées mais aussi avec l’installation, partout en ville, de bandes sensorielles aux intersections pour les personnes mal voyantes.
- **Un plateau multisports en accès libre pour les adolescents au stade Delaune** : cet équipement est en cours de réalisation et devrait être livré avant la fin d’année.

POUR LE QUARTIER DU MOULIN

- **La sécurisation des abords de la résidence du Moulin Vert et l’accession à la propriété** : les travaux sont actuellement en cours. Les bâtiments sont résidentialisés, l’isolation ainsi que les parties communes sont refaites. Parallèlement, les occupants peuvent accéder à la propriété via le bailleur SAIMV.
- **Les travaux de réhabilitation de l’accueil de loisirs “Les Aubines”** : le projet a été différé.
- **La Maison Départementale de l’Environnement** : ce projet a été abandonné par la précédente majorité (de gauche) du Conseil Général. Marie-Évelyne Christin, actuelle Conseillère Générale de Sannois, l’a évoqué en page 7.
- **Refonte du plan de circulation et réfection de l’allée de Cormeilles et de la rue du Grand Prieur** : à la suite de la mise en place du nouveau plan de circulation, les travaux de l’allée de Cormeilles ont débuté et ceux de la rue du Grand Prieur sont à l’étude.

POUR LES QUARTIERS LOGES / GAMBETTA / GASTON RAMON / LES CARREAUX

- **La couverture de l’A115** : l’étude a été réalisée. Les crédits, importants, nécessaires à la réalisation ne sont pas débloqués par l’État.
- **La résidentialisation des Tuileries, du square du Picolo, de la rue des Frères Kégels** : tous ces projets sont terminés et certains locataires se voient proposer d’accéder à la propriété (Square du Picolo).
- **La réorganisation des commerces des Loges – Rodin et leur installation au carrefour de la rue de la Sabernaude et de la rue des Loges** : ce projet a été confié à un aménageur commercial et devrait voir le jour d’ici 2 ans.
- **Modernisation et humanisation du foyer ADOMA (anciennement SONACOTRA)** : le projet est - hélas - au point mort du côté du bailleur !
- **La construction de la maison de retraite pour adultes handicapés** : longtemps mis en sommeil par la précédente majorité du Conseil Général, ce projet est de nouveau à l’étude grâce au soutien de Marie-Évelyne Christin, actuelle Conseillère Générale de Sannois.
- **La sécurisation du quartier par la vidéoprotection** : depuis le 28 février 2011, l’ensemble de la commune est couvert par près de 30 caméras. Ces caméras ont permis de faire baisser la délinquance et d’élucider plusieurs délits.
- **La réfection de la rue des pavillons.**

Notre programme se veut ambitieux mais surtout réaliste. En 3 ans, nous en avons déjà effectué une part importante et nous avons même entrepris d’autres réalisations (parking rue de la Ferme, plaine des sports, mise en place de tableaux numériques...). Toujours à l’écoute des Sannoisiens, l’équipe municipale et moi-même essayons de répondre à vos attentes. C’est par les rencontres dans la ville, lors de réunions, sur le marché ou à l’occasion d’une kermesse par exemple que nous dialoguons avec vous et mettons en œuvre les projets qui vous sont nécessaires. ■

Nous sommes disponibles, tous les lundis de 18 h à 19 h sans rendez-vous à l’Hôtel de Ville ou sur le marché le 1^{er} dimanche du mois et lors des réunions de quartier.





LE MOT DE...

Arnold YAYI, Conseiller délégué au Budget et aux Finances

La Ville de Sannois, à l'image de plusieurs collectivités locales, fait face aux difficultés générales, économiques et financières générées par la crise financière et socio-économique qui sévit depuis trois années.

Malgré cette contrainte conjoncturelle, elle a su parfaitement jouer le rôle de pilote de l'activité économique qui sied à une collectivité territoriale en période de « choc économique » à savoir le maintien du niveau conséquent des dépenses d'investissement sur son territoire pour le bien-être social. Les illustrations sont nombreuses: la sécurité des habitants (installation de la Vidéoprotection), amélioration du cadre de vie scolaire (agrandissement

de l'école Carnot, réfection de la toiture de l'école Henri Dunant), l'amélioration permanente de la voirie (l'Allée des Corneilles), parking de la gare, travaux du parking de la « rue de la ferme »...

La réalisation de ces grands investissements, a obligé la ville à augmenter de 1,5 % ses différents taux de la fiscalité pour l'exercice 2011 (une première depuis 6 ans).

Aussi, les modifications apportées par l'application de la réforme de la taxe professionnelle, induisent un transfert de la fiscalité du taux de la taxe d'habitation départementale vers celle de la commune. ■

SANTÉ, INTERVENTIONS SOCIALES, ACTION ÉCONOMIQUE (9,8 % DU BUDGET)

Investissement

Travaux Aire d'accueil des Gens du voyage, matériel Centre Médico-Social, travaux handicap

Fonctionnement

Centre Médico-Social (351 433 €), Protection Maternelle Infantile, Planification Familiale (104 879 €), Centre d'Action Sociale (2,5M€), Services Économie, Emploi (132 711 €), Marché Cyrano (10 145 €), Agence Postale (45 241 €)



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services <i>(restauration scolaire, centres de loisirs, piscine, musées...)</i>	2 585 506 €
Impôts et taxes <i>(impôts locaux, taxe sur l'électricité, taxe additionnelle aux droits de mutation...)</i>	18 862 025 €
Dotations et subventions <i>(dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité urbaine, fonds de solidarité, participations du département.)</i>	11 987 408 €
Autres produits et produits exceptionnels <i>(redevances pour concessions, revenus des immeubles.)</i>	549 598 €
Atténuation de charges <i>(remboursement sur dépenses diverses, indemnités d'assurance...)</i>	503 500 €
Opérations d'ordre <i>(amortissements)</i>	70 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations et fonds divers <i>(Fonds de compensation de la TVA, taxe locale d'équipement)</i>	1 803 577 €
Subventions <i>(subventions pour dépenses d'investissement)</i>	1 856 769 €
Emprunts <i>(prévision d'emprunts)</i>	6 169 014 €
Autres immobilisations <i>(qui vient en atténuation de dépenses d'opérations financières)</i>	49 000 €
Cessions d'immobilisations, opérations d'ordre <i>(amortissements, virement de la section de fonctionnement)</i>	2 145 000 €

ENSEIGNEMENT ET FAMILLE, CULTURE, SPORT ET JEUNESSE (35,4 % DU BUDGET)

ENSEIGNEMENT ET FAMILLE



Investissement

Travaux Écoles : Henri Dunant (couverture, 90 000 €), Maternelle Gaston Ramon (menuiseries, 85 000 €), Maternelle Carnot (extension, 400 000 €) Maternelle et Primaire Gaston Ramon (isolation 155 000 €) Travaux Cuisine Centrale (40 000 €)

Fonctionnement

Écoles maternelles (2 198 454 €), écoles primaires (1 819 203 €), restauration scolaire (2 879 639 €), classes de découvertes (133 737 €), subvention attribuée à la Caisse des Écoles (60 000 €)

CULTURE



Investissement

Matériel et travaux au Centre Cyrano (60 400 €), à l'EMB (48 900 €), au Musée Utrillo-Valadon (23 950 €), à la Médiathèque (16 000 €) et à l'École de Musique (32 500 €)

Fonctionnement

École de Musique (297 965 €), EMB (414 073 €), Médiathèque (747 508 €), Centre Cyrano (692 459 €)

SPORT ET JEUNESSE



Investissement

Travaux matériel Gymnase Pasteur (38 300 €), Gymnase Tour du Mail (travaux parking 30 000 €), matériel travaux Stade Coutif (vestiaires 37 400 € tracteur 17 000 €)

Travaux Stade Delaune (70 000 €), travaux rénovation Accueil de Loisirs "Les Aubines" (39 400 €), matériel travaux Accueil de Loisirs "Les Coccinelles" (19 200 €)

Fonctionnement

Stades et Gymnases (987 423 €), piscine (333 342 €), manifestations sportives (46 131 €), Activités pour les enfants et la jeunesse (Aubines, Coccinelles, colonies de vacances, Prat, Petit Beaubourg : 1 610 897 €)

AMÉNAGEMENT URBAIN ET ENVIRONNEMENT (15,1 % DU BUDGET)

Investissement

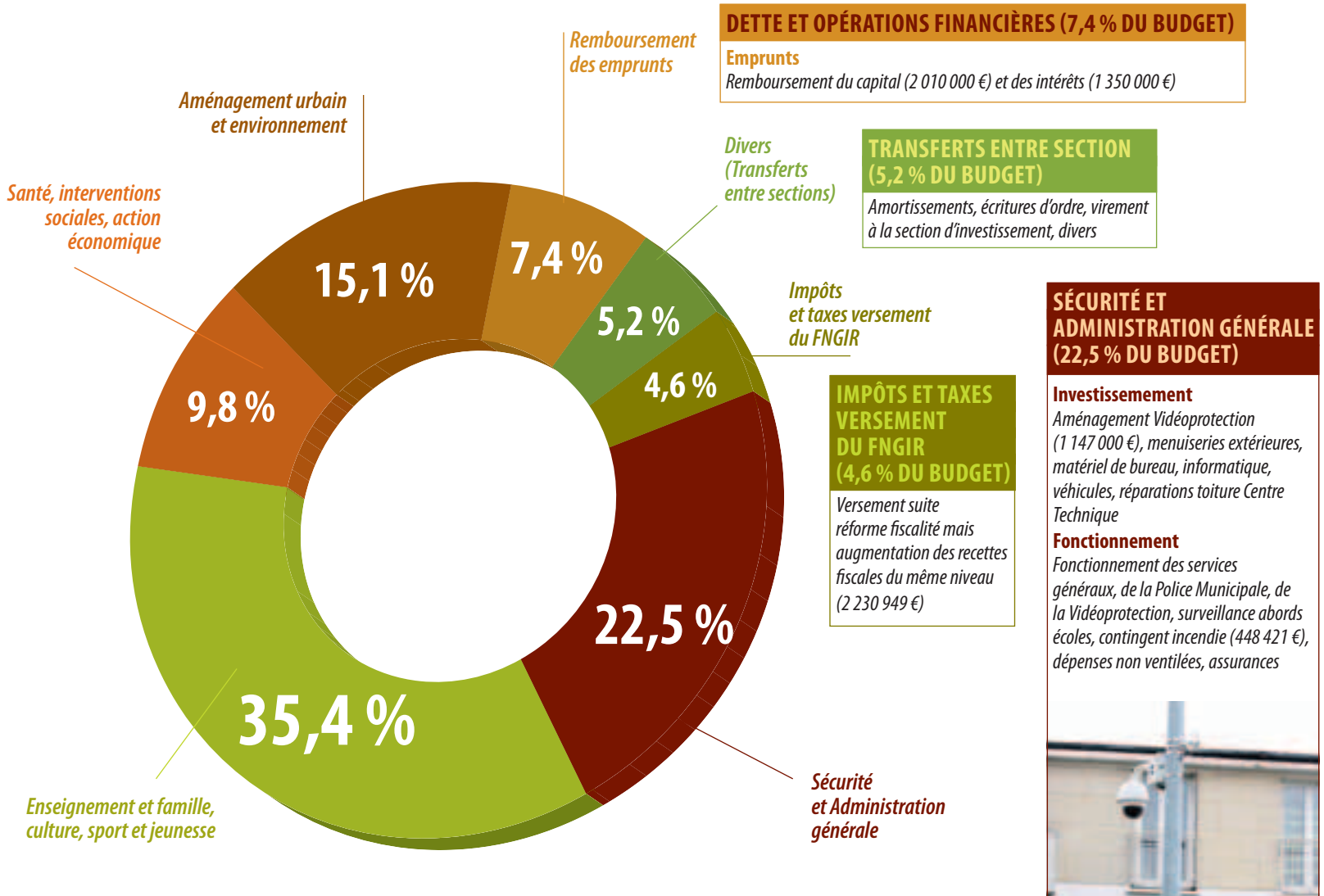
Travaux d'éclairage public (500 000 €), voirie (2 305 000 € dont travaux allée de Cormeilles), aménagement jeux d'enfants (37 000 €)
Travaux résidentialisation (100 000 €)

Fonctionnement

Budget assainissement (123 600 €), éclairage public (810 890 €), voirie (618 653 €), espaces verts (1 422 264 €)
Aménagements urbains divers et amélioration du milieu naturel (220 903 €)



BUDGET PRIMITIF 2011 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ET DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR



FISCALITÉ	PRODUITS	TAUX 2011	ÉVOLUTION TAUX 2011/2010
Taxe d'habitation	10 140 403 €	23,88 %	1,5% + part départementale (suite réforme fiscalité)
Taxe sur le foncier bâti	5 972 535 €	20,25 %	1,50 %
Taxe sur le foncier non bâti	13 345 €	66,72 %	1,50 %
Cotisation foncière des entreprises	936 050 €	24,25 %	1,50 %
	17 062 333 €		

INFOS

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Assistante sociale
Permanences au Centre d'Action Sociale
26-28, avenue Damiette, tous les lundis matins
et un vendredi après-midi sur deux.
Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31/
01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33.

Accueil CAF
92, bd Héloïse à Argenteuil, lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
ou à Saint-Gratien, lundi de 13 h 30 à 16 h, à la
Maison des services publics, Centre commercial
"Les Ragueneux".

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de
l'Action Sociale (C.I.C.A.S.)
Contact : 0 820 20 07 01.

ASSOCIATIONS

Le statut, la composition du conseil
d'administration et tout changement (adresse,
conseil d'administration...) doit être signalé au :
Service des Relations Publiques :
01 39 98 21 01.
Ces informations sont nécessaires pour la bonne
gestion des dossiers.

COMMERCES

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous
vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.

Contact :
Service Économie : 01 39 98 21 19.
Service Relations Publiques : 01 39 98 21 01.

LA MAIRIE RECRUTE

- Un technicien informatique « fonctionnelle »
titulaire d'un BTS ou DUT informatique pour
le Département Systèmes d'Information et
Téléphonie.
- Un agent technique polyvalent pour le
service des Sports avec des horaires de travail
en soirée et le week-end.
- Un Responsable d'équipe en maçonnerie au
service Paysages et Cadre de Vie.
- Un animateur accueil périscolaire / pause
méridienne et après-midi pour le service
Jeunesse.
- Intervenant pour accompagnement scolaire
- Bac minimum.

Adresser CV avec photo et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville / Place du Général Lederc
BP 60088 - 95111 Sannois Cedex.



Sannois ville propre

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration
du cadre de vie, respectez les règles de tri pour chaque
déchet :

ORDURES MÉNAGÈRES (BAC MARRON)

Collecte le matin, à partir de 5 h 15 : sortir le
conteneur la veille de la collecte, à partir de
19 h (17 h pour les habitats collectifs). Il doit
être rentré dans l'heure qui suit la collecte,
au plus tard à 13 h.

EMBALLAGES ET PAPIER (BAC JAUNE)

Collecte le soir, à partir de 19 h 30 : sortir le
conteneur le soir, à partir de 19 h. Il doit être
rentré au plus tard avant 9 h, le lendemain
matin.

VERRE (BAC VERT)

Collecte le matin, à partir de 7 h : sortir le
conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir
et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui
suit la collecte, au plus tard à 13 h.

JOUR DE RAMASSAGE

Il varie en fonction du type d'habitation,
pavillonnaire ou collectif. Le calendrier,
distribué à chaque habitant, est disponible
en Mairie et peut être demandé au Syndicat
Émeraude.

En cas d'infraction, une verbalisation peut être
effectuée sur la base du non-respect
de l'arrêté municipal réglementant les heures
de sortie et de rentrée des bacs roulants pour
ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).

OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne comprennent pas
les gravats, les blocs de béton, les déchets
de végétaux, les toxiques qui sont à déposer
à l'éco-site. Ils doivent être sortis la veille
du jour de ramassage à partir de 19 h.

Prochains jours de ramassage

Secteur 1 : 6 octobre - Secteur 2 : 13 octobre -
Secteur 3 : 20 octobre - Secteur 4 : 27 octobre.

PRODUITS TOXIQUES

Peintures, solvants, huiles, batteries, produits
de nettoyage, produits phytosanitaires... :
à déposer à l'éco-site du Plessis-Bouchard.

ÉCRANS DE TÉLÉVISION

Depuis le 1^{er} mars 2010, ils doivent être
déposés dans une filière appropriée.
La reprise "1 pour 1" est à privilégier :
lors de l'achat d'un appareil neuf,
le distributeur a l'obligation de reprendre
l'appareil usagé. L'apport à l'éco-site :
l'écran sera repris pour être recyclé.

CLICHÉS DE RADIO

à déposer auprès du Centre Médico-Social
46, bd Charles de Gaulle - 01 39 81 23 99.



Éco-site du Plessis-Bouchard • 12, rue Marcel Dassault • Parc d'activités des Colonnes •
01 34 11 92 92 • Ouvert de 10 h à 20 h sans interruption les lundi, mercredi, vendredi, samedi,
dimanche et de 14 h à 20 h les mardi et jeudi (horaires d'été jusqu'au 30 septembre) • Se munir d'une
pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Renseignements : Syndicat Émeraude : 01 34 11 92 92 / syndicat.emeraude@wanadoo.fr

SERVICES DE GARDE

MÉDECINS

Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié. Au cours des
nuits (de 20 h à 8 h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un **médecin
d'urgence** doivent composer le 15. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral qui leur
donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale urgente. Ce
système est contrôlé par l'association des médecins libéraux pour la Permanence des Soins qui dépend
directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

SOS Médecins 01 30 40 12 12

Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une **permanence à la Maison
Médicale de garde d'Argenteuil** (01 34 23 17 87/17 88), dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy
(69, rue du Lieutenant-colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20 h à minuit, le samedi de
16 h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10 h à 14 h et de 16 h à minuit.

PHARMACIES DE GARDE DU LUNDI MATIN

3 OCTOBRE
KITIHOUN • 2, boulevard Gambetta
Tél. : 01 39 81 28 00.

10 OCTOBRE
LANDEAUD • 5, rue du 8 mai 1945
Tél. : 01 39 80 70 03.

17 OCTOBRE
MASSON • 23, boulevard Charles de Gaulle
Tél. : 01 39 81 20 43.

24 OCTOBRE
BOULBET • 86, boulevard Charles de Gaulle
Tél. : 01 39 81 20 53.

31 OCTOBRE
LASJUNIES • Centre commercial
• 1, rue de la Horionne
Tél. : 01 34 11 35 06.

Les pharmacies sont ouvertes le lundi après-midi. En dehors des heures
d'ouverture en semaine, les dimanches et jours fériés, appeler le 17 et demander
la pharmacie de garde du secteur de Sannois.

À L'HÔTEL DE VILLE...

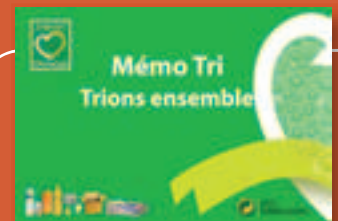
PERMANENCE DU MAIRE

Yanick Paternotte, Maire de Sannois
- Député du Val d'Oise - Président de
l'Union des Maires du Val d'Oise - vous
reçoit, avec les adjoints, **le lundi de
18 h à 19 h, sans rendez-vous** à
l'Hôtel de Ville (4^e étage).

Il vous donne également **rendez-vous
au marché le premier dimanche de
chaque mois.**

CONSEIL MUNICIPAL

Pas de Conseil Municipal en octobre.
Une synthèse du compte-rendu du
précédent conseil est affichée sur les
panneaux administratifs à l'extérieur de
l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la
séance. Le compte-rendu intégral figure
sur le site Internet de la ville :
www.ville-sannois.fr



Un Mémo Tri pour jeter utile...

"Où jeter quoi ?" : un Mémo Tri permet,
grâce à un onglet, de visualiser
rapidement les consignes pour bien
trier les déchets. Vous pouvez vous
le procurer en Mairie.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Aide aux démarches administratives
Permanences au Centre d'Action Sociale -
26-28, avenue Damiette - de 14 h à 17 h 30
sur rendez-vous uniquement
01 39 98 35 00.

PERMANENCES JURIDIQUES

Les juristes de la Chambre Syndicale des
Propriétaires et Copropriétaires de Paris Ile-de-
France vous reçoivent sans rendez-vous tous
les jours de la semaine pour vous aider dans les
domaines juridique, technique et comptable
en copropriété, à Issy-les-Moulineaux :

21, rue Jean-Pierre Timbaud
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et
de 14 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h

Renseignements : 01 46 01 00 21
e-mail : cspcidf@wanadoo.fr/
site Internet : www.cspc.asso.fr